

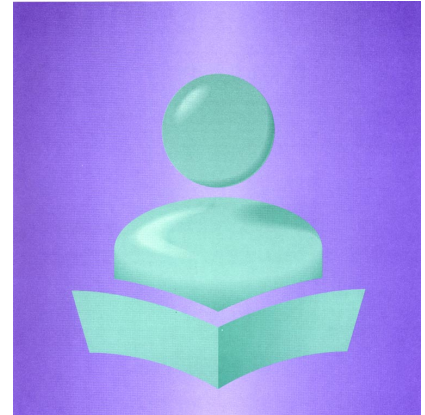


N°81-003-XIF au catalogue

Revue trimestrielle de l'éducation

2001, vol. 7, n° 3

- Les femmes en génie
- Cent ans d'éducation scolaire
- Les diplômés des arts et de la culture



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608); sans frais au 1 800 307-3382; par télécopieur au (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 81-003-XPB au catalogue est publié trimestriellement en version imprimée standard et est offert au prix de 21 \$ CA l'exemplaire et de 68 \$ CA pour un abonnement annuel. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$ CA	24 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA	40 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 81-003-XIF au catalogue, et est offert au prix de 16 \$ CA l'exemplaire et de 51 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services.

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Revue trimestrielle de l'éducation

2001, vol. 7, n° 3

- Les femmes en génie
- Cent ans d'éducation scolaire
- Les diplômés des arts et de la culture

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2001

N° 81-003-XPB au catalogue, vol. 7, n° 3
ISSN 1195-2261

N° 81-003-XIF au catalogue, vol. 7, n° 3
ISSN 1488-8300

Fréquence : trimestrielle

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Cette publication a été préparée sous la direction de :

Maryanne Webber, directrice
Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
Courrier électronique : maryanne.webber@statcan.ca

Le comité de direction :

- Doug Drew, directeur adjoint, Centre de la statistique de l'éducation
Courrier électronique : doug.drew@statcan.ca
- Frederic Borgatta, Section des indicateurs de l'éducation et du développement des produits
Courrier électronique : frederic.borgatta@statcan.ca
- Eleanor Bouliane, Section de la statistique du recensement de l'éducation
Courrier électronique : eleanor.bouliane@statcan.ca
- Jeanine Bustros, Service à la clientèle
Courrier électronique : jeanine.bustros@statcan.ca
- Robert Couillard, Section de la formation et de l'éducation continue
Courrier électronique : robert.couillard@statcan.ca
- Raynald Lortie, Section de l'enseignement primaire et secondaire
Courrier électronique : raynald.lortie@statcan.ca
- Jillian Oderkirk, Section du développement des enquêtes
Courrier électronique : jillian.oderkirk@statcan.ca
- Larry Orton, Section de l'enseignement postsecondaire
Courrier électronique : larry.orton@statcan.ca
- Jim Seidle, rédacteur en chef
Courrier électronique : jim.seidle@statcan.ca

Révision française :
Division des communications

Coordonnateur du marketing :
Grafton Ross
Courrier électronique :
grafton.ross@statcan.ca

Coordonnatrice de la production :
Cindy Sceviour
Courrier électronique :
cindy.sceviour@statcan.ca

Graphisme et composition :
Division de la diffusion

Table des matières

Le mot du rédacteur en chef	4
Faits saillants	6
Articles	
Les femmes en génie : le chaînon manquant de l'économie du savoir au Canada <i>par Ross Finnie, Marie Lavoie et Maud-Catherine Rivard</i>	8
Cent ans d'éducation scolaire <i>par Warren Clark</i>	20
Transition école-travail : perspective sur les diplômés des arts et de la culture <i>par Jacqueline Luffman</i>	27
Données disponibles	
Données parues	35
Données récentes	36
Données anticipées	38
Coup d'œil sur l'éducation	45
Dans les numéros à venir	51
Index cumulatif	53

Le mot du

rédacteur en chef

Mission

La *Revue trimestrielle de l'éducation* publie des analyses et des articles sur les questions d'actualité et les tendances en éducation à partir de sources statistiques variées. Elle sert de centre de diffusion des statistiques relatives à l'éducation et offre une tribune pour communiquer avec le public et les intervenants dans le domaine. Notre but est de présenter de l'information et des analyses pertinentes, fiables, actuelles et accessibles.

Veillez expédier toute correspondance dans l'une ou l'autre des langues officielles à :

Jim Seidle, rédacteur en chef
Revue trimestrielle de l'éducation
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1500
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
jim.seidle@statcan.ca

La *Revue trimestrielle de l'éducation* de même que d'autres publications de Statistique Canada, dont le compendium statistique *L'éducation au Canada* (produit n° 81-229-XIB au catalogue), sont accessibles par voie électronique à l'adresse suivante : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi

Le Centre de la statistique de l'éducation a son propre numéro de téléphone sans frais pour l'ensemble du Canada. Le numéro est le 1 800 307-3382.

Un siècle de transformations au Canada — certains secteurs ont enregistré une croissance, d'autres, un recul — a apporté des modifications spectaculaires dans le paysage canadien de l'éducation. Des événements cruciaux dont particulièrement la Seconde Guerre mondiale, la crise économique des années 30, et le passage des emplois axés sur les ressources naturelles vers la société dite « du savoir » ont influé sur les tendances de l'effectif scolaire, les taux de participation et le financement des programmes d'éducation tout au long du XX^e siècle. L'article de Warren Clark expose en détail ces tendances et d'autres de l'éducation au Canada, y compris la participation des femmes aux études postsecondaires, dont le taux a passé d'un quart des étudiants dans les années 50 à plus de la moitié à la fin des années 90.

- Bien que les femmes comptent de nos jours pour plus de 50 % des étudiants universitaires, elles demeurent sous-représentées dans plusieurs professions, notamment en génie. Finnie, Lavoie et Rivard examine cette question à l'aide de données tirées des Enquêtes nationales auprès des diplômés. Les résultats de cette analyse révèlent que en ce qui concerne les résultats sur le marché du travail, par exemple l'emploi et les gains, « ... les femmes ingénieurs réussissent assez bien... particulièrement si on les compare aux femmes d'autres professions... », mais que d'autres facteurs sont au fond de la faible représentation en génie.
- Le domaine des arts et de la culture est un champ des études postsecondaires où les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Jackie Luffman conclut que sur 10 diplômés dans le domaine de la culture au niveau universitaire, il y a près de sept femmes. Cependant, comparativement à l'ensemble de la population active, les diplômés du domaine de la culture présentent des taux

de travail autonome supérieurs à la moyenne, des salaires plus bas que la moyenne, ils sont plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel et moins susceptibles de se trouver un emploi dans leur domaine.

Outre ces documents, prière de vous reporter à **l'Index cumulatif** à la fin du rapport, où figure une liste, par titre, de tous les articles qui sont parus dans la *RTE* depuis 1994. Les articles sont répartis en 11 catégories, dont le financement, la technologie et l'apprentissage ainsi

que l'accessibilité. Les catégories sont définies en fonction des questions stratégiques en matière d'éducation présentées dans le rapport intitulé *Plan stratégique*, un an après la création du Centre de la statistique de l'éducation. Le *Plan stratégique* passe en revue le programme statistique du Centre et définit les objectifs et les priorités visant à consolider le programme et à mieux répondre aux besoins en information. Ce rapport est offert gratuitement à l'adresse www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi dans Internet.



Faits saillants



Les femmes en génie

- En 1982, les femmes représentaient un peu plus de la moitié des bacheliers, comparativement à 60 % en 1995. La représentation des femmes s'est accrue dans tous les domaines, mais jamais autant qu'en génie, où elle a plus que doublé entre 1982 et 1995.
- Cependant, le génie demeure un choix beaucoup plus populaire auprès des hommes que des femmes, même si la proportion de femmes obtenant un diplôme d'ingénieur était légèrement plus élevée en 1995 qu'elle ne l'était en 1982 (2,3 % comparativement à 1,7 %). La proportion des hommes s'établissait quant à elle à 13,1 % et à 16,5 % pour les mêmes années. Une part plus importante de femmes ont obtenu un diplôme d'ingénieure surtout à cause du nombre grandissant de diplômées, et non parce que plus de femmes ont opté pour le programme de génie.
- Parmi les domaines d'études qui ont été analysés, les diplômés en génie — tant les hommes que les femmes — bénéficiaient de revenus moyens supérieurs. Le génie a toujours été le domaine d'études le plus rémunérateur chez les hommes. On décelait la même tendance dans le cas des femmes, sauf en 1984 et 1987, alors que les revenus des femmes ayant obtenu des diplômes en sciences pures étaient supérieurs.
- Parmi les diplômés en génie, les femmes étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes travaillant dans les postes temporaires. Au moment de la première interview, de 9,8 % à 12,6 % des ingénieurs occupaient des postes temporaires, comparativement à des taux variant entre 21,1 % et 27,3 % pour les ingénieures.

Cent ans d'éducation scolaire

- Dans la période de l'après-guerre, le nombre d'inscriptions dans les écoles primaires du Canada a augmenté plus rapidement que dans tout autre pays industrialisé. De plus grandes attentes, la conviction générale que l'éducation scolaire était le moteur de la mobilité ascendante et une aisance économique en progression ont encouragé les élèves à poursuivre leurs études plus longtemps.
- Les gouvernements ont augmenté les dépenses consacrées à l'éducation pour atteindre 8 % du PIB (sommet atteint en 1992). En 1997, le Canada comptait parmi les chefs de file mondiaux en

matière d'éducation, la proportion du PIB consacrée à l'éducation se situant alors au deuxième rang (derrière les États-Unis) parmi les pays du G7.

- En 1989, on comptait plus de femmes que d'hommes parmi les étudiants inscrits à temps plein dans les universités canadiennes, et la proportion de femmes n'a cessé d'augmenter jusqu'à la fin des années 90. La proportion de femmes a progressé de manière importante en droit et en médecine, domaines dans lesquels elles représentent maintenant environ la moitié des bacheliers; en 1950, seulement 4 % des grades en droit et 5 % des grades en médecine étaient conférés à des femmes.

Les diplômés des arts et de la culture

- Deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés du secteur culturel étaient plus susceptibles que d'autres diplômés de cumuler des emplois, de travailler à leur compte, d'avoir changé d'employeur ou d'avoir trouvé un emploi temporaire.
- Près de 25 % de tous les diplômés universitaires, dont 26 % étaient diplômés du secteur culturel, sont retournés aux études entre 1992 et 1995. Les diplômés des établissements d'enseignement professionnel et collégial en culture ont été moins susceptibles de retourner aux études (seulement 20 %) que les diplômés universitaires du domaine des arts et de la culture.
- En 1995, les diplômés universitaires du secteur culturel appartenant à la promotion de 1990 touchaient en moyenne seulement 30 500 \$ comparativement à l'ensemble de la promotion des diplômés universitaires, qui gagnaient, en moyenne, 39 150 \$.
- Environ 33 % des diplômés universitaires du secteur culturel ont signalé que leur emploi avait un lien direct avec leurs études, contre 41 % des autres diplômés. De même, 40 % des diplômés d'établissements d'enseignement professionnel ou collégial du secteur culturel ont indiqué que leur emploi avait un lien direct avec leurs études, comparativement à 51 % des autres diplômés. RTE

Articles

Les femmes en génie : le chaînon manquant de l'économie du savoir au Canada

Sommaire

L'orientation actuelle vers une économie fondée sur le savoir entraîne l'utilisation accrue des technologies de pointe. Pour demeurer à l'avant-garde de ces technologies — ce qui dépend en grande partie du travail des ingénieurs — le Canada aura besoin de beaucoup plus d'ingénieurs.

Attirer plus de femmes dans les programmes de génie, où elles sont encore grandement sous-représentées, pourrait se révéler une solution importante pour combler la pénurie d'ingénieurs. Dans le présent rapport, les auteurs analysent les données obtenues auprès de trois cohortes de nouveaux diplômés. Ces données permettent de déterminer si les résultats insatisfaisants observés sur le marché du travail représentent un facteur important qui expliquerait la sous-représentation des femmes dans les programmes de génie. En général, les données révèlent que les ingénieures réussissent assez bien sur le marché du travail, surtout si on les compare aux femmes détenant un diplôme dans un autre domaine d'études.

Introduction

L'orientation actuelle vers une économie fondée sur le savoir entraîne l'utilisation accrue des technologies de pointe. Comme les ingénieurs sont au cœur du processus d'innovation, ils auront donc une influence de plus en plus grande sur le rendement économique du pays¹. Plus précisément, le nombre d'ingénieurs qui étudient et travaillent au pays devra s'accroître largement si le Canada veut demeurer à l'avant-garde dans le domaine de la technologie. Il s'agit d'une question tout à fait pertinente dans le contexte actuel, alors que l'exode des cerveaux et la pénurie de travailleurs spécialisés, particulièrement dans le secteur des sciences et de la technologie, attirent l'attention des médias.

Attirer davantage de femmes dans les programmes de génie, où elles ont de tout temps été fortement sous-représentées, pourrait s'avérer une bonne façon d'augmenter le nombre de diplômés en génie. Même si les femmes réussissent de mieux en mieux comparativement aux hommes, et ce, à tous les cycles d'études, même si elles

Le présent rapport a été rédigé par Ross Finnie, Marie Lavoie et Maud-Catherine Rivard. Ross Finnie travaille à l'École des politiques publiques de l'Université Queen's et à Statistique Canada en qualité de chercheur invité, alors que Marie Lavoie occupe un poste au Département d'économie du Collège universitaire Glendon de l'Université York. Maud-Catherine Rivard, qui travaillait à Statistique Canada au moment de la rédaction du présent rapport, est maintenant employée à Finances Canada.

Ross Finnie, chercheur
Analyse des entreprises et du marché
du travail, Statistique Canada
Téléphone : (613) 951-3962
Télécopieur : (613) 951-5403
et
École des politiques publiques,
Université Queen's
Téléphone : (613) 533-6000, poste 74219
Télécopieur : (613) 533-6606
Courrier électronique :
ref@qsilver.queensu.ca

sont plus susceptibles que les hommes de terminer leurs études secondaires et même si elles constituent maintenant la majorité des diplômés universitaires de premier cycle, on en sait très peu sur les raisons qui expliquent leur hésitation à s'engager dans la profession d'ingénieur².

Ce phénomène n'est pas exclusif au Canada. En effet, la plupart des autres pays connaissent la même situation, malgré les efforts des universités, des gouvernements et des associations professionnelles pour accroître la participation des femmes dans en génie. Dans ce contexte, le présent rapport vise à jeter un regard neuf sur les expériences des ingénieures et à expliquer, dans une certaine mesure, leur faible représentation au Canada.

Les auteurs examinent diverses explications possibles — la mauvaise préparation académique au niveau des études élémentaires et secondaires, le sexisme dans les écoles et les milieux de travail, l'absence de modèles et ainsi de suite — ainsi que le lien qui pourrait exister entre les résultats insatisfaisants observés sur le marché du travail et le nombre relativement peu élevé de femmes en génie. Plus particulièrement, à partir de données recueillies dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de quatre promotions, les auteurs comparent la situation des femmes ayant récemment obtenu un baccalauréat en génie à celle des femmes titulaires d'un diplôme dans un autre domaine d'études et à celle des ingénieurs à l'aide des critères suivants : la situation de l'emploi, les revenus et diverses mesures de satisfaction. Ils examinent également la part de diplômes de maîtrises et de doctorats décernés aux femmes dans divers domaines d'études ainsi que les revenus des titulaires de ces diplômes selon le sexe et le domaine d'études.

L'analyse révèle que les ingénieures qui détiennent un baccalauréat jouissent en général d'une situation plus avantageuse au chapitre de l'emploi et des revenus que la situation des femmes diplômées dans d'autres domaines d'études. En outre, le génie est l'un des meilleurs champs d'activité pour les femmes, car l'écart entre les revenus des deux sexes est minime (surtout cinq ans après l'obtention du diplôme). Cependant, en génie, les femmes sont plus susceptibles d'occuper des postes temporaires que les hommes. En outre, les femmes ayant obtenu un diplôme d'ingénieure sont également plus satisfaites de leur programme d'études, et leur degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études est plus élevé que chez les autres femmes. Par contre, l'analyse révèle qu'il n'existe en général aucun écart important, selon le sexe et le domaine d'études, quant aux revenus ou à la satisfaction au travail. Enfin, même si très peu de femmes obtiennent des diplômes d'études supérieures en génie et si leurs revenus sont tout au plus moyens, ces femmes voient leurs revenus augmenter plus rapidement que ceux des autres femmes qui détiennent des diplômes d'études

supérieures. Par conséquent, de façon générale, les données n'appuient pas l'idée que la faible représentativité des femmes en génie découle des résultats insatisfaisants sur le marché du travail. Cette constatation porte à croire que les décideurs devront trouver d'autres explications à ce problème.

Données

La présente recherche porte sur les données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END). Il s'agit de vastes échantillons représentatifs de diplômés universitaires des promotions de 1982, 1986, 1990 et 1995. La recherche s'attarde également aux programmes d'études et aux résultats observés sur le marché du travail au cours des premières années suivant l'obtention du diplôme. L'END permet de recueillir des données démographiques et des données sur la situation de l'emploi et les revenus des nouveaux diplômés, ainsi que d'autres renseignements moins traditionnels qui portent notamment sur la satisfaction des diplômés à l'égard de l'emploi et du programme d'études. De plus, étant donné que les étudiants de chaque cohorte ont été consultés à nouveau deux et cinq ans après l'obtention de leur diplôme (sauf les diplômés de 1995, qui n'ont été interviewés pour la deuxième fois qu'en 2000³), l'END présente un aperçu dynamique de l'évolution de la carrière des nouveaux diplômés.

Le présent rapport aborde surtout les résultats sur le marché du travail des bacheliers. Il traite également, dans une certaine mesure, de la situation des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, mais l'analyse est quelque peu limitée en raison du nombre relativement peu élevé d'ingénieures qui détiennent ces genres de diplômes⁴.

Les personnes qui ont obtenu un autre diplôme après la date indiquée pour l'obtention du diplôme ont été exclues des échantillons d'analyse parce qu'elles n'appartenaient plus à la cohorte originale de diplômés et n'ont pu être interviewées aux mêmes moments après l'obtention de leur diplôme. De plus, les personnes qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études ont été exclues, car la combinaison études-travail aurait probablement influé sur les résultats de l'étude. Enfin, le rapport ne tient compte que des revenus des travailleurs à temps plein gagnant 5 000 \$ et plus. Ainsi, il est possible d'extrapoler sur les conséquences des décisions d'entrée sur le marché du travail.

Nous avons réparti les diplômés en quatre groupes selon leur domaine d'études, à savoir le génie, les sciences pures (mathématiques, physique, chimie), les sciences appliquées (agriculture, biologie, sciences de la santé) et les lettres et sciences humaines (tous les autres domaines).

L'analyse a porté sur les variables suivantes : le taux de chômage et le pourcentage de travailleurs temporaires

et à temps partiel; le taux de rémunération annuel; la satisfaction à l'égard du travail, du programme d'études et des revenus; et la concordance entre les compétences professionnelles et les études. La mesure de satisfaction et le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études découlent des réponses catégoriques contenues dans les bases de données de l'END (sur une échelle de 0 à 100, alors que 100 correspond au plus haut degré de concordance ou au plus haut niveau de satisfaction). L'annexe explique comment ces mesures ont été établies.

Résultats

Répartition des diplômés selon le sexe et le domaine d'études

En 1982, les femmes représentaient un peu plus de la moitié des bacheliers, comparativement à 60 % en 1995 (tableau 1). La représentation des femmes s'est accrue dans tous les domaines, mais jamais autant qu'en génie, où elle a plus que doublé entre 1982 et 1995. Il s'agit évidemment d'une constatation très encourageante quand on pense à l'approvisionnement futur en diplômés dans ce domaine précis des sciences et de la technologie. Toutefois, en 1995, les femmes ne représentaient toujours que 21 % des diplômés en génie, soit le pourcentage de loin le plus faible dans tous les domaines d'études⁵.

Même si une plus grande part de femmes ont obtenu un baccalauréat depuis quelques années, la répartition des bacheliers selon le sexe est demeurée assez stable dans tous les domaines d'études. Le groupe des lettres et sciences humaines continue d'attirer la grande majorité des femmes.


Le génie demeure un choix beaucoup plus populaire auprès des hommes que des femmes, même si la proportion de femmes obtenant un diplôme d'ingénieur était légèrement plus élevée en 1995 qu'elle ne l'était en 1982 (2,3 % comparativement à 1,7 %). La proportion des hommes s'établissait quant à elle à 13,1 % et à 16,5 % pour les mêmes années. Une part plus importante de femmes ont obtenu un diplôme d'ingénieure surtout à cause du nombre grandissant de diplômées, et non parce que plus de femmes ont opté pour le programme de génie.

En résumé, les programmes de génie ont tout juste réussi à attirer une plus grande part du nombre croissant d'étudiantes dans les programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat au cours des années. Pourquoi en est-il ainsi?

Revenus

La profession d'ingénieur, tout comme les autres professions, est assujettie à de nombreux facteurs sociaux de même qu'à des facteurs économiques plus pointus. Le présent rapport ne peut se pencher sur les facteurs sociaux principalement parce que les bases de données de l'END contiennent peu de données à ce sujet. Il porte plutôt sur les facteurs économiques, et présente les divers résultats observés sur le marché du travail par les diplômées en génie au cours des deux dernières décennies. Le premier facteur étudié, et aussi le plus pertinent, est l'évolution des revenus⁶.

Les possibilités qui s'offrent aux ingénieures sont-elles si peu intéressantes qu'elles expliquent la faible représentation des femmes dans cette profession? L'analyse commence par une comparaison des revenus des femmes qui ont obtenu récemment un diplôme en génie à ceux des ingénieurs et à ceux d'autres femmes.

 **Tableau 1**
Répartition des bacheliers, selon le domaine d'études

	Cohorte de 1982			Cohorte de 1986			Cohorte de 1990			Cohorte de 1995		
	Représ. ¹ des femmes	Répartition ² des hommes	Répartition des femmes	Représ. des femmes	Distribution des hommes	Répartition des femmes	Représ. des femmes	Distribution des hommes	Répartition des femmes	Représ. des femmes	Distribution des hommes	Répartition des femmes
	%											
Tous les domaines	53,0	47,0	53,0	55,0	44,7	55,3	56,0	43,9	56,1	60,0	39,6	60,4
Lettres et sciences humaines	58,0	63,4	79,3	61,0	61,5	77,9	61,0	65,5	78,9	64,0	67,6	79,2
Sciences pures	27,0	9,0	3,1	32,0	11,8	4,5	30,0	9,5	3,2	32,0	9,4	2,8
Sciences appliquées	61,0	11,2	16,0	64,0	10,8	15,7	65,0	11,0	16,1	71,0	9,9	15,7
Génie	10,0	16,5	1,7	13,0	15,9	1,9	15,0	13,9	1,9	21,0	13,1	2,3

Notes :

1. « Représentation des femmes » désigne les femmes en tant que pourcentage de tous les diplômés dans chaque domaine d'études.
2. « Répartition » désigne le pourcentage de tous les diplômés hommes ou femmes dans chaque domaine d'études pour une cohorte donnée.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 2
Revenus moyens¹, selon le domaine d'études

	Cohorte de 1982			Cohorte de 1986			Cohorte de 1990			Cohorte de 1995
	1984	1987	Crois.	1988	1991	Crois.	1992	1995	Crois.	1997
	\$		%	\$		%	\$		%	\$
Tous les domaines (sauf les médecins)										
Hommes	37 500	45 800	22,1	37 500	44 200	17,9	36 300	43 600	20,1	31 700
Femmes	33 400	38 300	14,7	34 000	39 400	15,9	34 100	38 800	13,8	27 300
Rapport entre les revenus des femmes et des hommes (%)	0,89	0,84		0,91	0,89		0,94	0,89		0,86
Lettres et sciences humaines										
Hommes	36 500	45 100	23,6	37 800	43 400	14,8	35 400	42 500	20,1	30 500
Femmes	32 600	37 800	16,0	34 000	39 000	14,7	33 500	38 200	14,0	26 600
Rapport entre les revenus des femmes et des hommes (%)	0,89	0,84		0,90	0,90		0,95	0,90		0,87
Sciences pures										
Hommes	39 400	47 300	20,1	36 400	45 200	24,2	38 000	46 100	21,3	34 700
Femmes	37 100	43 800	18,1	35 000	42 100	20,3	34 000	40 800	20,0	30 700
Rapport entre les revenus des femmes et des hommes (%)	0,94	0,93		0,96	0,93		0,89	0,89		0,88
Sciences appliquées (sauf les médecins)										
Hommes	34 400	44 900	30,5	35 000	44 000	25,7	35 100	43 000	22,5	29 300
Femmes	35 900	39 500	10,0	35 800	40 500	13,1	36 600	41 000	12,0	29 700
Rapport entre les revenus des femmes et des hommes (%)	1,04	0,88		1,02	0,92		1,04	0,95		1,01
Génie										
Hommes	40 500	47 800	18,0	38 400	46 300	20,6	39 100	47 000	20,2	35 400
Femmes	36 300	42 400	16,8	36 400	43 000	18,1	38 600	43 700	13,2	30 900
Rapport entre les revenus des femmes et des hommes (%)	0,90	0,89		0,95	0,93		0,99	0,93		0,87

Notes :

Dans le présent tableau, les échantillons excluent les diplômés qui ont obtenu un autre diplôme et ceux qui travaillent à temps partiel en raison de leurs études.

Les échantillons n'englobent que ceux qui travaillent à temps plein et qui touchent des revenus supérieurs à 5 000 \$.

1. En dollars constants de 1997.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Dans l'ensemble, les revenus moyens des diplômés dans tous les domaines d'études sont restés assez stables entre 1982 et 1990 (le tableau 2 indique la valeur en dollars constants de 1997)⁷. Les revenus moyens des diplômés de la plus récente cohorte sont beaucoup plus bas. Toutefois, la question portant sur les revenus a été modifiée en 1995, de sorte qu'il est impossible de déterminer si cette situation est attribuable à de moins bonnes conditions économiques pour les diplômés de 1995 ou à une méthode de déclaration différente des revenus⁸.

En moyenne, les femmes gagnaient un peu moins que les hommes deux ans après l'obtention de leur diplôme. Au moment de la deuxième interview, l'écart s'était accru considérablement, surtout dans le cas des cohortes de 1982 et de 1990. Divers facteurs peuvent expliquer cette disparité grandissante, entre autres s'il existe une différence entre les sexes pour ce qui est des possibilités de promotions, le confinement des femmes dans des secteurs de la profession

qui sont moins lucratifs et, de façon générale, le fait qu'elles sont moins attachées au marché du travail, en particulier durant la période où elles sont en âge d'avoir des enfants.

Parmi les domaines d'études qui ont été analysés, les diplômés en génie — tant les hommes que les femmes — bénéficiaient de revenus moyens supérieurs. Le génie a toujours été le domaine d'études le plus rémunérateur chez les hommes. On décelait la même tendance dans le cas des femmes, sauf en 1984 et 1987, alors que les revenus des femmes ayant obtenu des diplômes en sciences pures étaient supérieurs. Une comparaison des revenus relatifs associés à chaque domaine d'études révèle qu'il est presque aussi avantageux pour les femmes que pour les hommes d'opter pour le génie.

D'autre part, l'analyse indique que, même si les salaires des ingénieures ont toujours été parmi les plus élevés, le taux de croissance de leurs revenus n'a pas été aussi élevé en général que celui des diplômés en sciences

pures, qui ont bénéficié de la hausse salariale la plus marquée de tous les domaines d'études examinés. À longue échéance, les perspectives de revenus des ingénieures pourraient ne pas être aussi avantageuses qu'au moment de l'obtention de leur diplôme. Il s'agit-là d'une constatation qui pourrait être importante.

La comparaison des revenus des femmes et des hommes — l'écart entre les revenus des deux sexes — dans les divers domaines d'études révèle que les diplômés en génie se classaient au deuxième ou au troisième rang au moment de la première interview, ayant été devancés par les diplômés en sciences appliquées et en sciences pures. Cependant, lors de la deuxième interview, le rapport des revenus des ingénieurs se comparait avantageusement à ceux observés dans les autres domaines. D'après les données, ce rattrapage est attribuable aux taux de croissance généralement faibles des revenus des ingénieurs masculins, plutôt qu'à un avantage particulier pour les ingénieures.

Toutefois, cette constatation simplifie quelque peu la question à l'étude. En effet, ce qui importe, dans la présente étude, ce sont les salaires offerts aux ingénieurs par rapport aux salaires que touchent les diplômés des autres domaines; les revenus moyens que touchent ceux qui entrent sur le marché du travail, dans un domaine ou un autre, dépendent eux-mêmes des salaires relatifs dans chaque domaine. Ceci étant dit, les compétences des femmes qui optent pour le génie sont probablement supérieures, en moyenne, à celles de leurs pairs masculins plus nombreux, puisque le marché ne retient qu'un petit pourcentage des nouveaux diplômés disponibles. On pourrait s'attendre à ce que les ingénieures fassent mieux que les autres. Cette question — un cas classique du « problème de sélection » — est généralement difficile à traiter. Les données dont nous disposons rendent la question encore plus complexe; elle dépasse la portée du présent rapport dont le but est plus restreint, c'est-à-dire qu'il décrit le marché du travail et les résultats des nouveaux diplômés sur le marché du travail⁹.

Situation de l'emploi

Le tableau 3 permet de comparer diverses mesures de satisfaction et de participation au marché du travail des ingénieurs et des non-ingénieurs des deux sexes. La partie supérieure du tableau affiche les taux de chômage. Au sein des cohortes de diplômés de 1982, 1986 et 1995, le taux de chômage des femmes en génie était de beaucoup inférieur, deux ans après l'obtention de leur diplôme, au taux de chômage des diplômées dans d'autres domaines d'études. En outre, indépendamment des cohortes, le taux de chômage des femmes en génie était beaucoup plus bas que celui des hommes au moment de la première interview. Toutefois, comparativement à leurs pairs masculins, les probabilités

que les ingénieures soient en chômage au moment de la deuxième interview étaient plus fortes dans tous les cas. Ainsi, le taux relativement faible de chômage des ingénieures dans les premières années suivant l'obtention de leur diplôme semble être de courte durée. Il faut aussi mentionner que les données sur le chômage des ingénieurs qui ont obtenu leur diplôme en 1990, tant les hommes que les femmes, ne cadraient pas avec les données des autres cohortes : la récession a frappé durement les diplômés en génie au début des années 1990 et le taux de chômage de ces professionnels était inhabituellement élevé en 1992.

Les femmes ont en général tendance à travailler davantage à temps partiel que les hommes. Cet écart entre les sexes est toutefois beaucoup moins évident chez les diplômés en génie compte tenu du pourcentage beaucoup plus faible de diplômées dans ce domaine qui travaillent à temps partiel comparativement aux diplômées dans les autres domaines. À cet égard, les ingénieures semblent moins susceptibles que les autres femmes — et que les hommes ayant un diplôme dans un domaine autre que le génie — d'exercer une activité marginale sur le marché du travail. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette situation, notamment la préférence des ingénieures pour le travail à temps plein (c.-à-d. les facteurs agissant sur l'offre) ou l'absence d'emplois à temps partiel pour celles qui souhaiteraient occuper ce genre d'emploi (facteur lié à la demande)¹⁰.

Parmi les diplômés en génie, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à occuper des postes temporaires. Au moment de la première interview, de 9,8 % à 12,6 % des ingénieurs occupaient des postes temporaires, comparativement à des taux variant entre 21,1 % et 27,3 % pour les ingénieures. Lors de la deuxième interview, le pourcentage se situait entre 3,9 % et 4,8 % pour les hommes et entre 11,6 % et 17,5 % pour les femmes. Ceci dit, sauf pour la cohorte de 1982, les ingénieures étaient moins susceptibles d'occuper un poste temporaire que les femmes qui détenaient un diplôme dans un autre domaine.

Mesures de la satisfaction

Le tableau 3 présente également les mesures moyennes de satisfaction (en pourcentage) pour divers emplois et programmes d'études. Le degré de satisfaction relatif aux revenus semble très peu varier au cours des années et selon le sexe pour ces domaines d'études généraux. La variation qu'on peut observer favorise légèrement les ingénieurs (hommes et femmes) par rapport aux diplômés des autres domaines, surtout dans le cas de la dernière cohorte. En outre, les pourcentages obtenus pour la satisfaction globale à l'égard de l'emploi sont assez uniformes au cours des périodes et entre les divers groupes de travailleurs.



Tableau 3
Autres résultats sur le marché du travail des ingénieurs et des non-ingénieurs

	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990		Cohorte de 1995
	1984	1987	1988	1991	1992	1995	1997
	%						
Chômage							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	8,5	2,7	8,1	5,0	10,1	3,5	4,6
Femmes	5,1	8,1	5,9	10,5	10,3	3,9	7,1
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	9,2	4,0	9,5	7,5	9,9	5,2	9,4
Femmes	9,3	4,0	8,4	6,6	9,8	4,6	8,9
Travail à temps partiel							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	1,4	1,5	1,0	0,6	1,0	1,0	2,0
Femmes	3,1	1,0	1,0	5,3	1,0	3,4	1,8
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	6,1	3,9	3,8	2,7	6,7	3,9	9,8
Femmes	12,9	11,3	10,0	10,9	12,0	12,4	17,3
Travail temporaire							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	12,6	3,9	9,7	4,8	11,4	4,8	9,8
Femmes	27,3	17,5	17,1	9,7	13,7	11,6	21,1
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	23,7	7,6	18,0	10,1	22,5	13,1	24,9
Femmes	26,3	9,5	20,0	12,8	23,7	16,9	28,3
	pourcentages moyens ¹						
Satisfaction quant aux revenus							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	67	67	66	66	68	66	70
Femmes	67	69	64	69	69	65	71
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	66	67	64	66	67	65	65
Femmes	66	65	61	66	67	66	64
Satisfaction générale quant à emploi							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	79	78	80	80	80	81	80
Femmes	79	81	77	81	77	79	79
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	78	82	78	80	80	80	78
Femmes	77	79	77	80	79	80	76
Satisfaction quant aux études							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	78	74	84	82	83	83	78
Femmes	75	75	77	80	80	81	77
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	71	74	79	79	74	74	73
Femmes	68	72	80	77	73	74	70
Degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études							
<i>Ingénieurs</i>							
Hommes	90	92	93	94	72	72	75
Femmes	89	94	90	94	67	71	76
<i>Non-ingénieurs</i>							
Hommes	80	86	81	84	68	69	62
Femmes	82	86	84	85	71	71	63

Notes :

Dans le présent tableau, les échantillons excluent les diplômés qui ont obtenu un autre diplôme et ceux qui travaillent à temps partiel en raison de leurs études.

1. Le pointage est fonction d'une échelle allant de 0 à 100, où la valeur la plus élevée correspond à un degré de satisfaction plus élevé et à un degré de concordance plus élevé entre les compétences professionnelles et les études.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

On commence toutefois à constater des différences lorsqu'on analyse le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études. Cette mesure évalue dans quelle proportion les diplômés utilisent, dans l'exercice de leurs fonctions, l'ensemble des compétences acquises dans leur programme d'études. Malheureusement, la façon d'établir cette mesure a été modifiée au cours des

années (pour se conformer aux données disponibles dans les bases de données de l'END). Il ne faudrait donc pas en déduire que la baisse au chapitre de la concordance entre les compétences professionnelles et les études d'une cohorte à l'autre signifie que les programmes universitaires sont moins axés sur les besoins du marché du travail ni que les diplômés ont moins facilement trouvé des emplois

dans leur domaine de compétence. Ces baisses pourraient simplement être attribuables aux modifications apportées à la mesure.

Néanmoins, on observe des écarts constants entre les divers domaines d'études. Dans la plupart des cas, le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études est beaucoup plus élevé (de 3 à 14 points) pour les ingénieurs des deux sexes que pour les diplômés dans un autre domaine. En outre, ce sont les ingénieures qui ont enregistré le degré de concordance les plus élevés entre la première et la deuxième interview. Un degré de concordance élevé n'est pas nécessairement meilleur qu'un degré moins élevé : certains programmes peuvent offrir un ensemble de compétences assez générales dont le degré d'applicabilité est plus vaste (c.-à-d. transférable à une vaste gamme d'emplois). Toutefois, puisque que les diplômés tirent une certaine satisfaction de l'utilisation des compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études, et comme une meilleure concordance entre l'emploi et les études correspond à un profil de carrière plus prometteur, on devrait en déduire qu'un degré de concordance plus élevé entre les compétences professionnelles et les études signifie de meilleures possibilités d'emploi. Cette mesure révèle donc un avantage tant pour les hommes que pour les femmes en génie comparativement à ceux qui détiennent un diplôme dans un autre domaine d'études.

Il semble également que le degré de satisfaction des diplômés à l'égard de leurs programmes d'études soit très varié. L'élément le plus important est peut-être le fait que, pour toutes les périodes à l'étude sauf 1988, les femmes détenant un diplôme en génie se sont déclarées plus satisfaites de leur programme d'études que celles ayant un diplôme dans un autre domaine. En effet, dans leur cas, les pourcentages étaient supérieurs de trois à sept points à ceux des autres diplômées. Néanmoins, les ingénieures se sont dites généralement moins satisfaites de leur programme d'études que leurs collègues masculins. Les niveaux de satisfaction dans les divers domaines d'études sont demeurés assez stables entre la première et la deuxième interview, mais l'écart s'est normalement rétréci chez les femmes pendant cette période.

Résultats des bacheliers

Les auteurs mentionnaient précédemment que la proportion de bachelières n'a cessé de s'accroître depuis la graduation de la première cohorte d'étudiants en 1982. Peut-on observer un accroissement similaire chez les diplômés de deuxième et de troisième cycles? Qu'en est-il de l'écart entre les revenus des deux sexes et ceux des diplômés d'une maîtrise ou d'un doctorat dans différents domaines d'études? Les réponses à ces questions se trouvent au tableau 4.

Depuis 1982, la représentation des femmes dans les programmes menant à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat n'a cessé de croître dans tous les domaines d'études. Néanmoins, on observe toujours une proportion plus faible de femmes parmi les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat que parmi les titulaires d'un baccalauréat. Les programmes de génie, en particulier, décernent régulièrement le plus faible pourcentage de diplômes de maîtrise ou de doctorat à des femmes. En 1982, les femmes ont obtenu 9 % des maîtrises en génie contre 20 % en 1995. Par contre, dans le domaine des sciences appliquées, où l'on retrouve la plus forte représentation de femmes, 56 % de femmes ont obtenu une maîtrise en 1982 contre 68 % en 1995.

Le pourcentage de femmes obtenant un doctorat en génie (tableau 4) était encore plus bas, puisqu'il n'atteignait que 10 % en 1992. Ce nombre est tellement faible qu'il est impossible de recueillir des données ayant une signification statistique quelconque sur les revenus des femmes de cette catégorie. Il est toutefois possible d'examiner les revenus des diplômées détenant une maîtrise.

Il n'est pas étonnant de constater que dans tous les domaines d'études, les revenus moyens sont plus élevés chez les diplômés détenant une maîtrise que chez les bacheliers. Les ingénieures touchaient habituellement les revenus les plus élevés de toutes les bachelières deux ans après l'obtention de leur diplôme, alors que celles ayant une maîtrise en génie occupaient l'avant-dernier rang, figurant derrière les diplômées en sciences appliquées et en lettres et sciences humaines. Toutefois, au moment de la deuxième interview, les ingénieures de la première et de la troisième cohortes avaient gagné du terrain comparativement aux autres femmes : elles se classaient premières et deuxièmes respectivement au chapitre des revenus. Cette constatation révèle une bonne croissance des revenus à plus longue échéance.

Pourtant, les données du tableau 4 ne semblent pas indiquer que l'écart entre les revenus des deux sexes se soit généralement rétréci dans le cas de ces diplômées. Il semble plutôt que les revenus des femmes détenant une maîtrise ont diminué de façon moins marquée que ceux des hommes cinq ans après l'obtention de leur diplôme, contrairement à ce qui s'est passé dans le cas des bacheliers. L'écart entre les revenus a été moindre chez les ingénieurs pour deux périodes seulement, soit 1987 et 1988.

Ainsi, le pourcentage croissant de femmes obtenant un baccalauréat a entraîné une hausse générale de la représentation féminine dans les programmes d'études supérieures. En outre, comme ce fut le cas du côté du baccalauréat, la hausse relative la plus importante a été enregistrée en génie, où le pourcentage de femmes détenant une maîtrise ou un doctorat a plus que doublé entre 1982



Tableau 4
Revenus moyens¹ des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, selon le sexe et le domaine d'études

	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990		Cohorte de 1995
	1984	1987	1988	1991	1992	1995	1997
	\$						
Maîtrise							
<i>Lettres et sciences humaines</i>							
Revenus des hommes	53 100	58 700	53 100	58 800	54 500	59 900	47 700
Revenus des femmes	45 500	49 300	47 100	50 500	48 200	52 200	41 300
Représ. des femmes ² (%)	41,0		46,0		51,0		54,0
<i>Sciences pures</i>							
Revenus des hommes	48 300	53 900	46 700	48 000	42 300	52 100	41 000
Revenus des femmes	42 400	45 400	42 400	43 900	40 500	46 000	34 400
Représ. des femmes (%)	20,0		23,0		20,0		30,0
<i>Sciences appliquées</i>							
Revenus des hommes	57 300	69 400	62 500	64 400	44 300	52 200	53 400
Revenus des femmes	49 000	52 100	45 700	50 200	45 000	51 000	47 800
Représ. des femmes (%)	56,0		61,0		61,0		68,0
<i>Génie</i>							
Revenus des hommes	51 600	57 900	44 500	54 600	48 500	54 900	44 800
Revenus des femmes	44 600	55 500	43 600	48 200	42 600	51 800	39 700
Représ. des femmes (%)	9,0		10,0		15,0		20,0
Doctorat							
<i>Lettres et sciences humaines</i>							
Revenus des hommes	52 100	58 200	52 200	55 600	53 700	59 400	47 400
Revenus des femmes	51 400	53 800	50 100	53 900	53 000	56 400	47 500
Représ. des femmes (%)	34,0		46,0		44,0		42,0
<i>Sciences pures</i>							
Revenus des hommes	50 200	56 500	46 400	54 500	44 500	54 000	39 100
Revenus des femmes	-	-	-	-	43 200	53 400	40 100
Représ. des femmes (%)	11,0		18,0		22,0		16,0
<i>Sciences appliquées</i>							
Revenus des hommes	44 100	53 600	47 800	55 100	49 300	57 900	37 200
Revenus des femmes	38 500	46 100	46 400	57 100	50 000	54 500	41 700
Représ. des femmes (%)	31,0		54,0		37,0		41,0
<i>Génie</i>							
Revenus des hommes	60 000	66 700	54 400	61 100	53 800	59 500	47 900
Revenus des femmes	-	-	-	-	50 200	-	-
Représ. des femmes (%)	3,0		9,0		10,0		9,0

Notes :

Dans le présent tableau, les échantillons excluent les diplômés qui ont obtenu un autre diplôme et ceux qui travaillent à temps partiel en raison de leurs études.

Les échantillons n'englobent que ceux qui travaillent à temps plein et qui touchent des revenus supérieurs à 5 000 \$.

Les tirets indiquent que les données sont insuffisantes et ne peuvent être incluses.

1. En dollars constants de 1997.

2. « Représentation des femmes » désigne le pourcentage de femmes dans chaque cohorte.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

et 1995. Néanmoins, la forte sous-représentation des femmes en génie demeure, particulièrement aux cycles supérieurs d'études.

En outre, contrairement à ce qui se produit au niveau du baccalauréat, les ingénieures détenant une maîtrise ou un doctorat n'ont pas bénéficié d'avantages généraux sur le plan des revenus comparativement aux autres femmes. Cette constatation peut en partie expliquer pourquoi les femmes hésitent à entreprendre des études supérieures en génie, surtout si d'autres résultats moins positifs sont associés à ce domaine d'études. De plus, ce piètre résultat pour les diplômées détenant une maîtrise ou un doctorat

pourrait influencer sur les taux d'inscription aux programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat.

Toutefois, la différence entre le nombre relativement peu élevé de personnes qui poursuivent des études supérieures — particulièrement dans le cas des femmes en génie — et la majorité de celles qui mettent fin à leurs études après l'obtention de leur baccalauréat peut influencer sur l'interprétation des données. Il s'agit d'un autre aspect du problème de sélection propre aux domaines d'études. Encore une fois, cette question dépasse la portée du présent rapport¹¹.

Conclusion

Il est banal de mentionner le rôle fondamental que joue le pouvoir créateur de l'être humain — « capital humain » — sur la croissance économique. Les scientifiques et les ingénieurs se situent au cœur de cette dynamique, de sorte qu'il n'est pas étonnant de constater que les pays industrialisés se font la lutte pour former, attirer et conserver ces spécialistes afin de générer un avantage concurrentiel sur les autres pays.

Attirer les femmes dans ces domaines pourrait contribuer grandement à accroître le nombre des ingénieurs. Toutefois, les femmes constituent toujours le chaînon manquant en génie, même si celles qui optent pour cette profession réussissent en général assez bien sur le marché du travail et apprécient leur choix de carrière. Par conséquent, ces données laissent croire que la faible représentation féminine en génie découle de conditions autres que celles du marché du travail. Étant donné que le génie dépend de facteurs sociaux, tout comme les autres professions d'ailleurs, les solutions à ce problème pourraient résider dans l'examen des conditions sociales.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le gouvernement canadien ont déployé beaucoup d'efforts pour mieux comprendre le rôle du capital humain et des facteurs sociaux dans la croissance économique¹². Les recherches entreprises visent à mieux comprendre, entre autres, les choix offerts aux femmes pour ce qui est de leurs études et de leurs carrières, en particulier dans les domaines des sciences et du génie. La preuve empirique démontrée dans le présent rapport semble indiquer que les conditions sociales jouent sans doute un rôle clé à cet égard, du moins dans le contexte canadien.

RTE

Notes

1. Pour une analyse approfondie de la contribution des ingénieurs à la croissance économique, voir Vincenti (1990), Lavoie et Finnie (1996) ainsi que Scherer (1999).
2. L'Enquête auprès des sortants, menée par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), signale que « parmi les femmes âgées de 22 à 24 ans, 89 % avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires en 1995, alors que 10 % étaient encore classées comme "sortantes". Par comparaison, en 1995, 81 % des

jeunes hommes avaient terminé leurs études secondaires et 18 % les avaient abandonnées... Cette répartition selon le sexe était évidente dans toutes les provinces, c'est-à-dire qu'une plus petite proportion d'hommes que de femmes avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires. » (DRHC et Statistique Canada 1996, p. 3).

3. Les données pour l'an 2000 n'étaient pas disponibles au moment de mener la présente recherche.
4. Pour interpréter les résultats propres aux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, il faut comprendre que le nombre relativement peu élevé de personnes qui poursuivent des études supérieures, particulièrement dans le cas des femmes, peut différer de la majorité qui mettent fin à leurs études après l'obtention de leur baccalauréat. Cette différence suffit pour modifier l'interprétation des données. Il s'agit du « problème de sélection » bien connu pour lequel existent un certain nombre de solutions possibles. Toutefois, le présent rapport ne porte pas sur les solutions à ce problème puisqu'il vise plutôt à décrire les résultats obtenus par les nouveaux diplômés au début de leur carrière.
5. Aux États-Unis, la National Science Foundation signale que, même si les femmes constituaient 56 % des étudiants acceptés aux programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat en 1996, elles ne représentaient que 19 % de l'ensemble des étudiants inscrits aux programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat en génie (END 1998, p. 2 à 16 et p. 2 à 20). Les situations sont donc très semblables aux États-Unis et au Canada.
6. Lavoie et Finnie (1996) ainsi que Florman (1987) fournissent certaines explications possibles de la sous-représentation des femmes en génie.
7. Des revenus moyens sont indiqués pour tous les diplômés et pour ceux qui détiennent des diplômes en sciences appliquées, à l'exception des médecins. Bien que le nombre de médecins soit très bas dans les deux catégories, ceux-ci touchent des revenus beaucoup plus élevés que ceux de la plupart des autres travailleurs. Ne pas les exclure biaiserait les estimations puisque les revenus indiqués seraient trop élevés.

8. La mesure d'évaluation des revenus utilisée dans les six premières bases de données de l'END (de 1984 à 1995) correspond aux revenus que le diplômé a déclarés au titre de la rémunération annuelle qu'il obtiendrait s'il travaillait durant une année entière. Il s'agit en fait du taux de rémunération annuel. Au cours de la dernière interview (1997) toutefois, les diplômés ont été invités à indiquer leur taux de rémunération sous la forme qu'ils préféreraient (horaire, quotidien, hebdomadaire, etc.), et à révéler leur nombre d'heures habituelles de travail; la mesure annuelle a été établie à partir de ces données (annexe). Les deux mesures sont théoriquement similaires et les chiffres devraient être comparables. En réalité, toutefois, la répartition des revenus qui en résulte varie, ce qui laisse entendre qu'il faut examiner avec prudence la comparaison directe effectuée entre les premières périodes et la plus récente période.
9. Une étude sérieuse de ces questions pourrait comprendre un modèle théorique fondé sur le choix, lequel comporterait des équations représentant les choix des répondants par rapport à leur domaine d'études. Une telle analyse pourrait ensuite porter sur la situation des revenus en fonction de ces choix. Il serait cependant difficile d'utiliser un modèle de ce genre dans le cas présent et d'établir des estimations étant donné l'absence de variables d'identification acceptables se rapportant aux données de l'END (c.-à-d. des variables qui influent sur le choix de la discipline, mais non sur les niveaux de revenus) et étant donné que l'identification de ce genre de modèle à partir d'une forme fonctionnelle seule n'est jamais la meilleure méthode.
10. Lavoie et Finnie (1999) présentent d'autres détails à ce sujet.
11. On pourrait établir un modèle en fonction du choix de l'étudiant de poursuivre des études supérieures dans un cadre économétrique. Dans ce cas, le principal avantage serait l'amélioration des possibilités de carrière (représentée par les taux d'emploi et de rémunération) pour les diplômés d'études supérieures; on établirait le coût en évaluant les revenus perdus pendant les années supplémentaires d'études et le coût direct adéquat (frais de scolarité, livres et matériel, etc.). L'identification d'un tel système d'équations du

point de vue statistique présenterait toutefois d'importants défis compte tenu des données de l'END utilisées dans la présente étude.

12. Par exemple, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de concert avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), a tenu un symposium international à Québec, en mars 2000, intitulé *La contribution du capital humain et social à la croissance économique et au bien-être*.

Bibliographie

FLORMAN, S.C. 1987. *The Civilized Engineer*, New York, St. Martin's Press.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA et STATISTIQUE CANADA. 1996. *Après le secondaire : les premières années : le premier rapport*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, produit n° 81-581-XPB au catalogue de Statistique Canada.

LAVOIE, M. et R. FINNIE. 1999. « Is it Worth Doing a Science or Technology Degree in Canada? Empirical Evidence and Policy Implications », *Canadian Public Policy*, vol. XXV, n° 1, p. 101 à 121.

_____. 1996. *The Accumulation of Technology: A Cross-Cohort Longitudinal Analysis of Recent Engineering Graduates*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-96-10E.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES. 1998. *Science and Engineering Indicators*, Arlington (Virginia), National Science Board Subcommittee on Science and Engineering Indicators.

SCHERER, F.M. 1999. *New Perspectives on Economic Growth and Technological Innovation*, Washington, Brookings Institution Press.

VINCENTI, W.G. 1990. *What Engineers Know and How They Know It*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Annexe

Description des variables utilisées aux fins de la présente analyse

Revenus : En ce qui concerne les trois premières cohortes, cette variable reposait sur les revenus annuels approximatifs avant impôt et retenues à la source déclarés par les répondants en fonction du nombre habituel d'heures de travail pour l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Les données étaient ensuite converties en dollars constants de 1997 et le montant maximal, fixé à 147 \$, ce qui représente le maximum le plus bas utilisé pour les diverses interviews. En 1997, la mesure découlait des réponses à trois questions qui portaient sur les éléments suivants : (i) indiquer la façon la plus facile de déclarer ses revenus (sur une base annuelle, mensuelle, hebdomadaire, horaire ou autre); (ii) déclarer la rémunération réelle avant impôt à partir de la base choisie; et (iii) indiquer le nombre habituel d'heures de travail (la moyenne des quatre dernières semaines si de nombre varie). Ces données servaient ensuite à établir le total annuel (le maximum équivalant à 1 997 \$). Ainsi, la mesure est constante pour les six premières périodes, mais aucune comparaison directe ne peut être établie entre ces périodes et la dernière période puisque le calcul de cette variable a été modifié dans ce dernier cas.

Chômage : La définition utilisée dans le présent rapport inclut les étudiants à temps plein et diffère légèrement de la définition traditionnelle de Statistique Canada. Habituellement, on estime que seuls les étudiants à temps partiel sont « prêts à travailler » et peuvent être inclus dans les données sur le chômage. Cette divergence découle de l'absence de données relatives à l'inscription au moment de l'interview pour la plupart des années de collecte de données dans le cadre de l'END (c.-à-d. impossibilité de distinguer les étudiants à temps plein de ceux à temps partiel). Les taux de chômage qui en découlent sont par conséquent légèrement biaisés à la hausse comparativement aux taux qui seraient obtenus en utilisant la définition traditionnelle.

Emploi à temps partiel : Les emplois à temps partiel désignent ceux qui comportent moins de 30 heures de travail par semaine. Il s'agit d'une définition standard.

Emploi temporaire : Cette variable repose sur des questions précises qui étaient presque les mêmes dans toutes les enquêtes. Les données de 1987 ont fait exception, ce qui a entraîné une légère sous-évaluation du nombre de travailleurs temporaires étant donné que cette année-là, ceux qui avaient travaillé sans interruption chez le même

employeur depuis la première interview (1984) ont été comptés parmi les personnes qui occupaient un emploi permanent.

Satisfaction à l'égard des revenus : Cette mesure visait à établir le degré de satisfaction des diplômés à l'égard de leur rémunération compte tenu des tâches et responsabilités de leur emploi. Afin d'établir une échelle des réponses catégoriques, des valeurs de 0 à 100 ont été attribuées aux quatre réponses possibles : « tout à fait insatisfait » = 0; « pas très satisfait » = 33,3; « assez satisfait » = 66,7; et « très satisfait » = 100. Le tableau affiche les pourcentages de ces valeurs moyennes.

Degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études : Dans le cas des trois premières cohortes (diplômés de 1982, 1986 et 1990), pour évaluer le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études, on a demandé aux diplômés d'indiquer si, dans le cadre de leur travail, ils utilisaient les compétences qu'ils avaient acquises pendant leurs études. Dans le cas des cohortes de 1982 et de 1986, on a attribué aux réponses possibles « non » et « oui » les valeurs 0 et 100 respectivement. Pour celle de 1990, les quatre réponses possibles correspondaient aux valeurs suivantes : « pas du tout » = 0; « très peu » = 33,3; « dans une certaine mesure » = 66,7 et « dans une large mesure » = 100. Pour ce qui est de la dernière cohorte (diplômés de 1995), on a demandé aux diplômés d'indiquer dans quelle mesure l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'interview correspondait à leur diplôme ou leur certificat. Les trois réponses possibles ont obtenu les valeurs suivantes : « ne correspond pas du tout » = 0; « correspond dans une certaine mesure » = 50; et « correspond énormément » = 100. Le tableau indique les valeurs moyennes à cet égard, les valeurs les plus élevées correspondant à un degré plus élevé de concordance entre les compétences professionnelles et les études. Étant donné ces calculs, la mesure devrait être constante au cours des quatre premières périodes (c.-à-d. les deux interviews pour les deux premières cohortes) et pour les deux périodes suivantes (la troisième cohorte) mais non entre ces deux groupes de cohortes ni entre celles-ci et le dernier groupe d'analyse (1997).

Satisfaction générale à l'égard de l'emploi : Les choix de réponse à la question portant sur le degré de satisfaction, compte tenu de tous les éléments de l'emploi, n'ont pas varié d'une année à l'autre. Les répondants des cohortes de 1986 et de 1990 (interviewés en 1988 et en 1991, et en 1992 et 1995 respectivement) devaient indiquer s'ils étaient très satisfaits, satisfaits, insatisfaits ou très insatisfaits.

Quant à la cohorte de 1982, les deux derniers choix de réponse variaient légèrement; en effet, les répondants pouvaient choisir entre « pas satisfait » et « pas du tout satisfait ». Des valeurs de 0 à 100 ont été attribuées de la même façon que pour le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études. Le tableau affiche les pourcentages moyens, alors que les valeurs les plus élevées indiquent un degré plus élevé de satisfaction à l'égard de l'emploi. Cette question sur la satisfaction à l'égard de l'emploi n'a pas été posée aux travailleurs autonomes en 1984 ni en 1997.

Satisfaction à l'égard du programme d'études : À ce chapitre, les répondants devaient indiquer s'ils choisiraient le même domaine d'études ou de spécialisation compte tenu de leur expérience. Les tableaux affichent les pourcentages moyens. Les valeurs les plus élevées indiquent un degré de satisfaction plus grand à l'égard du choix, c'est-à-dire le pourcentage de diplômés qui auraient choisi de nouveau le même programme d'études.



Cent ans d'éducation scolaire

Introduction

Au cours du XX^e siècle, le système d'éducation du Canada a connu des changements spectaculaires. Au début du siècle, le Canada était encore en grande partie un pays à vocation agricole où l'on n'accordait pas beaucoup d'importance à l'éducation scolaire. Seulement un peu plus de la moitié des jeunes d'âge scolaire allaient à l'école régulièrement, et plus de 1 personne sur 10 était entièrement analphabète. Dans les années qui ont suivi, la promotion de l'éducation par le gouvernement a rendu l'enseignement primaire et secondaire universellement accessible partout au pays et a contribué à mettre en place un réseau élaboré d'universités et de collèges. En outre, au cours de la même époque, on a vu s'établir un large éventail d'écoles de commerce et d'écoles professionnelles privées. À la fin du siècle, les personnes détenant un grade universitaire étaient plus nombreuses que celles ayant un niveau de scolarité inférieur à une 9^e année.

Les avantages de l'éducation scolaire

Au cours des 100 dernières années, le niveau de scolarité général de la population canadienne n'a cessé d'augmenter, et les avantages de l'éducation scolaire, tant pour les personnes que pour la société, sont devenus évidents. Une population active scolarisée qui est en mesure d'utiliser des connaissances pour innover et créer de la richesse est un élément indispensable d'une économie vigoureuse et prospère. L'éducation a une grande incidence sur la possibilité de choisir un type d'emploi donné; elle accroît les chances de trouver un emploi ainsi que le niveau de vie. Le Recensement de 1996 montre, par exemple, que les personnes détenant un baccalauréat étaient plus susceptibles d'avoir occupé un emploi à temps plein durant toute l'année 1995 (51 %) que les personnes détenant seulement un diplôme de fin d'études secondaires (35 %). De plus, les personnes détenant un baccalauréat avaient également gagné davantage (les revenus médians ayant été respectivement de 43 600 \$ et de 29 700 \$).

Le niveau de scolarité fait augmenter non seulement le revenu, mais aussi la contribution des gens à leur collectivité. Les personnes plus scolarisées sont plus susceptibles d'agir comme bénévoles,

Le présent article constitue une adaptation du rapport Tendances sociales canadiennes (produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, hiver 2000). Pour plus de renseignements de cette publication, visitez www.statcan.ca/francais/indepth/11-008/sthome_f.htm

Warren Clark
Analyste principal
Division de la statistique sociale,
du logement et des familles
Téléphone : (613) 951-2560
Télécopieur : (613) 951-0387
Courrier électronique :
warren.clark@statcan.ca

participent davantage à l'éducation de leurs enfants et à des activités sportives, et font des dons à des organismes de bienfaisance. En outre, lorsque les parents ont réussi leurs propres études, ils transmettent celles-ci, ainsi que tout ce qu'elles comportent, à leurs enfants.

L'enseignement public au Canada

Les assises de l'enseignement public au Canada ont été posées au moment de la création de la Confédération, lorsqu'il a été convenu que l'éducation allait relever de la compétence provinciale. L'organisation et les pratiques relatives à l'enseignement variaient donc entre les provinces et les territoires, et continuent de varier. Peu de temps après la création de la Confédération, des lois instituant la scolarité obligatoire ont obligé les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Simultanément, on a construit des écoles à même les fonds publics et institué le principe de l'enseignement gratuit pour tous les enfants durant leurs années de formation.

Cependant, malgré l'existence de l'enseignement gratuit, de nombreux enfants, surtout des garçons, n'allaient pas à l'école. Des absences prolongées étaient chose courante pour les raisons suivantes : la saison des semis, la période des récoltes, la nécessité d'aider la famille, la maladie et les conditions météorologiques défavorables. En 1901, par exemple, environ 1,1 million d'enfants étaient inscrits dans les écoles primaires et secondaires, mais en moyenne, seulement 6 enfants sur 10 allaient à l'école tous les jours.

Afin de remédier à cette situation, on a déployé des efforts en vue de prolonger la scolarité obligatoire et de faire respecter les lois relatives à la présence obligatoire à

l'école. En 1921, toutes les provinces, à l'exception du Québec, disposaient de lois prescrivant la durée minimale de la scolarité à temps plein. En Colombie-Britannique, par exemple, tous les enfants de 7 à 14 ans étaient tenus d'aller à l'école à temps plein durant l'année scolaire.

Même si l'enseignement était gratuit pour les jeunes enfants et que les enseignants reconnaissaient qu'il était préférable pour ceux-ci d'aller à l'école le plus tôt possible, de nombreux enfants n'entraient pas à l'école avant l'âge de 7 ou 8 ans. En 1921, seulement 52 % des enfants de 6 ans et 83 % des enfants de 7 ans allaient à l'école. En 1930, 1 écolier de 1^{re} année sur 3 était âgé de 8 ans et plus. Cependant, la présence quotidienne régulière à l'école avait monté à 86 % du nombre d'enfants inscrits. Une présence plus régulière ainsi que la hausse de l'âge de fin de scolarité obligatoire avaient prolongé de deux ans la période d'éducation scolaire des enfants, comparativement à 1919.

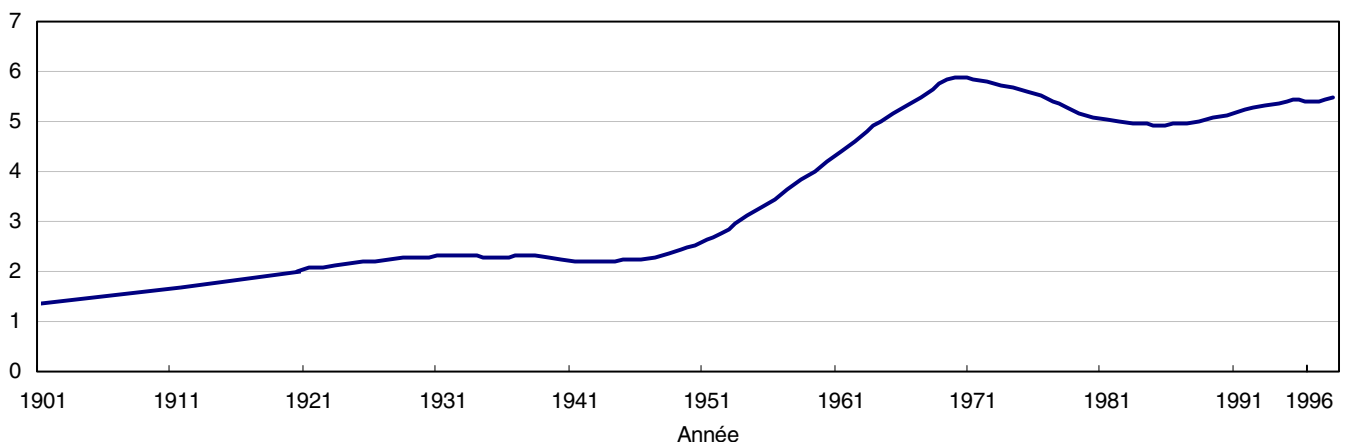
La Grande Crise de 1929 a eu une incidence importante sur les familles et les écoles. Le Canada rural, particulièrement les Prairies, a durement été touché. Les subventions provinciales et les évaluations foncières locales en appui aux écoles publiques ont chuté de 15 % entre 1930 et 1935¹. Souvent, les écoles en milieu rural ne pouvaient compter que sur l'appui de quelques douzaines de familles. De plus, étant donné que les familles vivant à la campagne disposaient généralement de revenus plus faibles et avaient plus d'enfants que les familles vivant en milieu urbain, elles éprouvaient plus de difficultés à garder leurs enfants à l'école et à soutenir le fonctionnement des établissements d'enseignement. Tant avant qu'après la Grande Crise de 1929, les enfants des campagnes étaient moins susceptibles de poursuivre des études au-delà de la scolarité obligatoire que les enfants des villes.



Graphique 1

L'arrivée des baby-boomers a entraîné une hausse sensible des inscriptions dans les écoles primaires et secondaires

Millions d'élèves



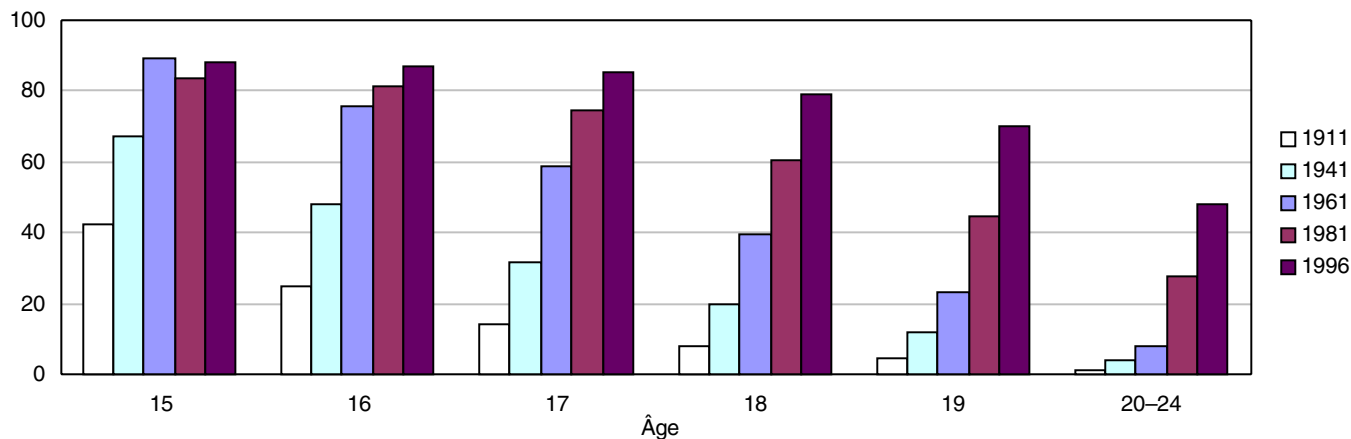
Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 81-568, 81-229 et 81-003 au catalogue et totalisations spéciales.



Graphique 2

Les Canadiens d'aujourd'hui terminent leurs études à un âge plus avancé, car ils fréquentent l'école plus longtemps

% de la population fréquentant l'école



Sources : Statistique Canada, produits nos 98-1931 (vol.1) et 98-1941 (vol.1) au catalogue et totalisations spéciales.

Le nombre d'inscriptions explose à la suite du baby-boom

À partir de la fin des années 40, l'explosion démographique de l'après-guerre a donné lieu à une augmentation fulgurante du nombre d'inscriptions dans les écoles primaires et secondaires. En 1970, cette hausse a atteint un sommet de 5,9 millions d'inscriptions. Cette croissance spectaculaire a entraîné des classes de grande taille, un manque d'espace dans les écoles et une pénurie d'enseignants. Les membres des conseils scolaires, qui s'étaient habitués à voir de faibles variations du nombre d'élèves inscrits durant les années 30 et 40, n'étaient pas en mesure de construire assez rapidement de nouvelles écoles au cours des années 50 et 60. Entre 1950 et 1970, le nombre d'inscriptions a augmenté de 134 %, alors que les dépenses consacrées à l'enseignement primaire et secondaire se sont accrues de plus de 700 %, en tenant compte de l'inflation.

Après le sommet atteint en 1970, le nombre d'inscriptions devait chuter, pour atteindre 4,9 millions en 1985 lorsque les baby-boomers ont poursuivi leurs études dans des collèges et des universités et que la cohorte beaucoup plus petite issue de l'effondrement de la natalité (composée des enfants nés entre 1967 et 1979) est arrivée dans les écoles primaires et secondaires. Bien que le nombre d'élèves ait diminué, les adolescents allaient maintenant plus longtemps à l'école; ainsi, la proportion de finissants, qui était de 53 % en 1971, avait monté à 70 % en 1986, puis à 75 % au milieu des années 90². En 1995, le nombre d'inscriptions avait rebondi à 5,4 millions.

En 1998, même si le taux d'obtention de diplôme dans les écoles secondaires au Canada (72 %) était comparable à celui des États-Unis (74 %), il était bien

encore inférieur aux taux enregistrés dans d'autres pays industrialisés comme la France (87 %) et le Japon (96 %)³. À la fin des années 80 et au début des années 90, on s'est penché sur le nombre de décrocheurs. En 1991, près de 1 personne de 20 ans sur 5 (18 %) avait quitté l'école sans terminer le programme d'études; en 1995, on comptait encore une proportion de 15 % d'élèves qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. D'après le Recensement de 1996, environ 290 000 jeunes adultes de 20 à 24 ans (15 %) n'étaient pas aux études et n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Au début des années 50, plus de la moitié des personnes de 15 ans et plus avaient un niveau de scolarité inférieur à une 9^e année. À l'époque, le fait de quitter l'école prématurément ne nuisait pas outre mesure, étant donné qu'il était facile de trouver un emploi dans le secteur primaire et dans le secteur manufacturier. Toutefois, de nos jours, de tels emplois sont moins faciles à trouver, et on exige de plus en plus un diplôme de fin d'études secondaires (et souvent d'études postsecondaires) comme condition minimale d'embauche. C'est la raison pour laquelle de nombreuses compétences nécessaires pour aller sur le marché du travail au XXI^e siècle pourraient faire défaut aux jeunes gens qui ont abandonné leurs études au cours des années 90.

Enseignement postsecondaire

Quelques-uns des principaux progrès réalisés dans le domaine de l'éducation au Canada au cours du XX^e siècle ont trait à l'enseignement postsecondaire. En 1901, environ seulement 6 800 étudiants étaient inscrits dans les 18 établissements conférant des grades universitaires que

L'évolution de l'alphabétisme : une 9^e année ne suffit plus

Au début du XX^e siècle, l'alphabétisme était assez répandu. En 1901, 14 % des personnes de 5 ans et plus étaient entièrement analphabètes; en 1921, la proportion de la population ne sachant ni lire ni écrire était de 9 % (ou 5 % des personnes de 10 ans et plus). Cette situation était attribuable en partie à la politique en matière d'immigration que le Canada avait adoptée à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, époque durant laquelle le pays accueillait de nombreux immigrants qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Pour cette raison, seulement 4 % des personnes de 10 ans et plus nées au Canada ou en Grande-Bretagne étaient illettrées, alors que le taux d'alphabétisme chez les immigrants était de 12 %.

Puisque l'élaboration du système d'éducation a été nécessaire après la Seconde Guerre mondiale pour répondre au baby-boom, les experts du domaine se sont inquiétés de plus en plus de la faiblesse du niveau de scolarité de nombreux Canadiens face à la nature complexe de la société industrielle. À l'époque, on considérait une scolarité de 5^e année comme seuil d'alphabétisme de base pour les adultes, alors qu'on parlait d'alphabétisme fonctionnel dans le cas d'un niveau de scolarité inférieur à une 9^e année au sein de pays industrialisés comme le Canada¹. En 1971, 6 % des adultes qui ne poursuivaient pas des études avaient un niveau de scolarité inférieur à une 5^e année, et 24 % d'entre eux avaient atteint un niveau de scolarité se situant entre la 5^e et la 8^e année.

En 1994, la première Enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes (EIAA) a mesuré les capacités de lecture au sein de la population canadienne de 16 à 65 ans. Dans le cadre de cette enquête, on a utilisé des exercices détaillés pour évaluer les capacités en matière de compréhension et d'utilisation d'informations imprimées dans des activités quotidiennes, tant à la maison qu'au travail et au sein de la collectivité. Cette enquête comportait cinq niveaux généraux de capacités de lecture, le niveau 1 étant le plus faible et le niveau 5, le plus élevé. Près de 3 Canadiens sur 5 (plus de 10,5 millions de personnes) possédaient des capacités suffisantes pour la compréhension de textes suivis

et de textes schématiques, ainsi que pour le calcul, dans des situations de tous les jours comportant l'utilisation de documents imprimés (niveau 3 ou niveau supérieur). De plus, 1 Canadien sur 4 (plus de 4,6 millions de personnes) avait des capacités de lecture de niveau 2; même si ces personnes estimaient posséder de bonnes ou d'excellentes capacités de lecture, les scores qu'elles avaient obtenus lors des tests étaient faibles. Pour environ 1 Canadien sur 6 (plus de 3,1 millions de personnes), le traitement de documents imprimés comportait de grandes difficultés (niveau 1).

De faibles capacités de lecture représentent un sérieux problème tant au point de vue personnel que social. Les capacités de lecture sont essentielles au bien-être des personnes et elles sont liées à la sécurité économique. En 1994, les adultes d'âge actif ayant de faibles capacités de lecture (niveau 1) étaient moins susceptibles (59 %) d'avoir occupé un emploi au cours de l'année en question que les adultes ayant des capacités de lecture plus élevées (niveau 4 ou 5) (89 %)², et ceux qui avaient occupé un emploi avaient travaillé moins de semaines que les adultes classés au niveau 4 ou 5. Les adultes classés au niveau 1 étaient également plus susceptibles de vivre au sein d'un ménage à faible revenu et disposaient d'un revenu personnel correspondant à environ deux tiers de celui des adultes classés au niveau 4 ou 5.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir V. Shalla et G. Schellenberg, *La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada*, produit n° 89F0100XIF au catalogue de Statistique Canada, 1998; Organisation de coopération et de développement économiques, *Littérature, économie et société : Résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes*, produit n° 89-545-XPF au catalogue de Statistique Canada, 1995.

1. Conseil des ministres de l'Éducation, L'alphabétisme chez les adultes au Canada : définition et traitement de la question, 1988, p. 5.

2. Les niveaux 4 et 5 sont réunis afin d'assurer la fiabilité des données.

comptait le Canada à l'époque. Les premières femmes ont été inscrites dans les universités canadiennes dans les années 1880, et la proportion d'étudiantes avait atteint environ 12 % à l'aube du XX^e siècle; la majeure partie de ces femmes étaient inscrites dans des programmes d'arts et de sciences. En 1920, le nombre d'inscriptions à temps plein avait presque quadruplé et s'établissait à 23 200, dont 17 % de femmes. À cette époque, les universités canadiennes étaient financées principalement par les droits de scolarité et des dons provenant de particuliers⁴.

Les subventions versées par le gouvernement aux universités ont diminué durant les années qui ont suivi la Grande Crise de 1929, et les salaires du personnel de ces établissements ont été réduits durant cette même période. En l'absence d'emplois susceptibles de les attirer, les jeunes gens qui étaient en mesure de payer des études universitaires ont tiré avantage de la situation. Le nombre d'inscriptions a augmenté lentement mais de manière constante. Entre 1920 et 1940, il avait augmenté de 57 %, et en 1940, la proportion d'étudiantes avait atteint 23 %.

Aide aux étudiants

En 1964, afin de répondre à des préoccupations concernant l'accès aux études postsecondaires, le gouvernement fédéral a créé le Programme canadien de prêts aux étudiants pour aider financièrement les étudiants admissibles d'après une évaluation de leurs besoins. Ce programme garantissait les prêts accordés aux étudiants et assurait le paiement des intérêts sur ces prêts pour la durée des études et six mois après l'obtention du diplôme. Les gouvernements provinciaux ont également mis en place leurs propres programmes d'aide financière.

Dans les années 90, les gouvernements ont réduit de manière importante l'aide financière accordée aux étudiants de l'enseignement postsecondaire. Cette mesure, ainsi qu'une hausse des limites relatives aux prêts, a fait en sorte que les étudiants allaient recevoir des prêts plus importants, mais moins d'aide financière. Simultanément, le taux d'épargne des particuliers avait chuté et le financement des universités par les gouvernements avait diminué vers le milieu des années 90. En termes réels, le revenu familial n'a pratiquement pas varié, alors que les frais de scolarité ont plus que doublé. En 1999-2000, les frais de scolarité pour un programme d'études moyen en arts se situaient à 3 379 \$, alors qu'ils étaient de 1 595 \$ en 1988-1989 (en dollars de 1999). En raison de ces

changements, on a assisté, dans les années 90, à une augmentation spectaculaire de l'endettement des étudiants.

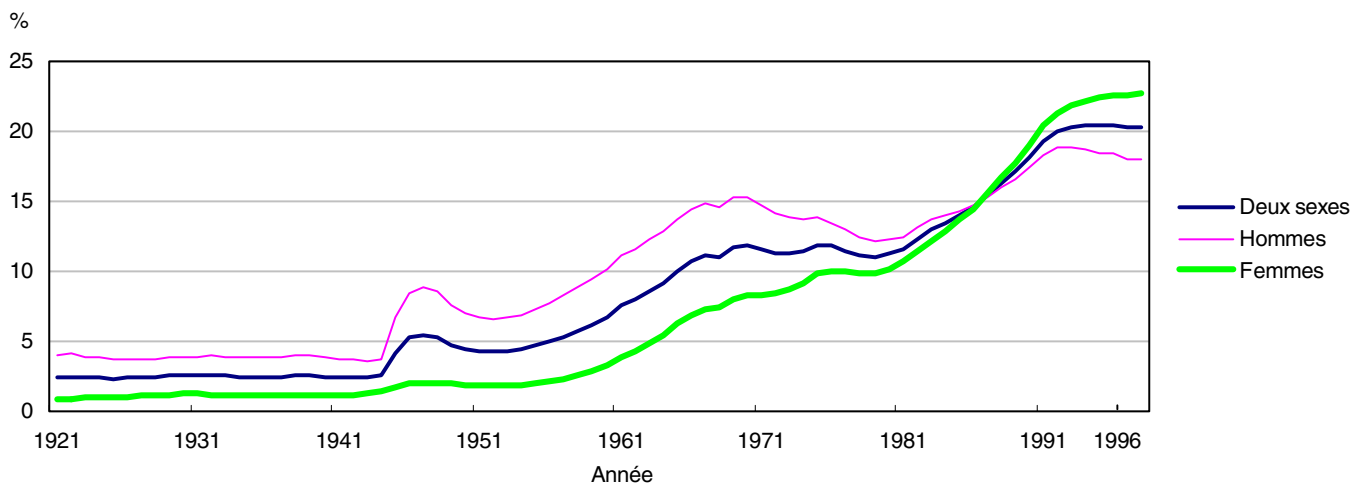
En février 1998, le gouvernement du Canada a annoncé la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures visant à répondre aux inquiétudes concernant l'endettement croissant des étudiants, dont des crédits d'impôt pour les intérêts payés sur des prêts étudiants, des subventions pour les étudiants ayant des personnes à charge, l'élargissement des crédits d'impôt pour études aux étudiants à temps partiel, la prolongation de la période d'exemption d'intérêts jusqu'à 30 mois après l'obtention du diplôme et la possibilité de réduire la dette des étudiants emprunteurs aux prises avec les difficultés financières les plus graves. Cependant, le gouvernement a également introduit une législation visant à empêcher les emprunteurs de se soustraire au remboursement de prêts étudiants en déclarant faillite, et ce, pour une période de 10 ans à compter de la fin de leurs études.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir W. Clark, « Le remboursement des prêts étudiants », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1998, Développement des ressources humaines Canada, *Le Programme canadien de prêts aux étudiants, 1999-2000 — Étudiants à temps plein et à temps partiel : guide d'information*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1998.



Graphique 3

Le taux d'inscription à temps plein dans les universités¹ s'est accru sensiblement depuis la Seconde Guerre mondiale



Note:

1. Le nombre total d'étudiants inscrits à temps plein à l'université fait référence au groupe des 18 à 24 ans.

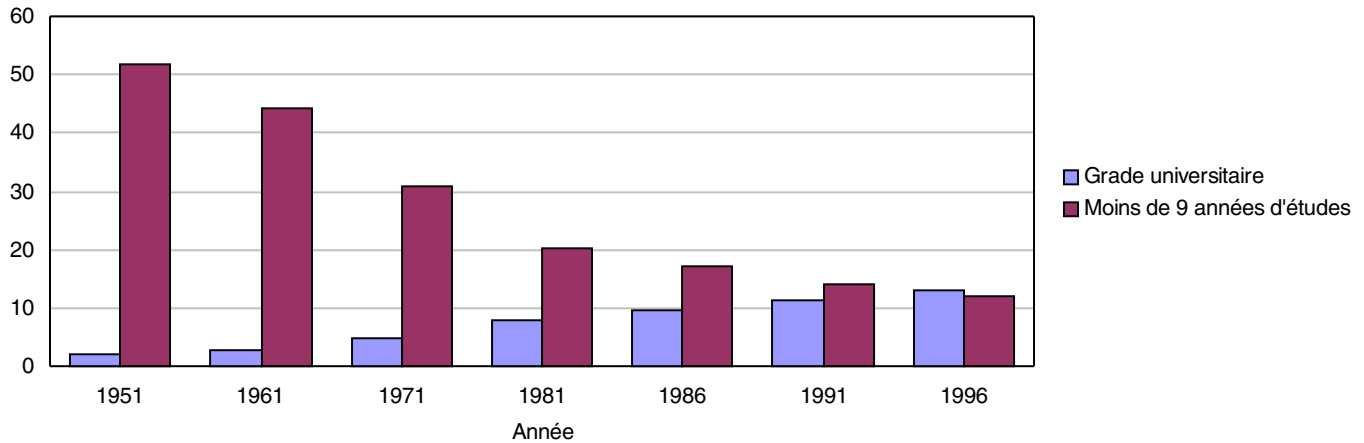
Sources : Statistique Canada, produits nos 81-568 et 81-229 au catalogue et calculs de l'auteur.



Graphique 4

Au cours des 50 dernières années, on a observé une hausse rapide et soutenue du niveau de scolarité au Canada

% de la population de 15 ans et plus



Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, produit n° 93-328 au catalogue et totalisations spéciales.

Alors que la population étudiante dans les domaines des arts et des sciences avait presque doublé, les inscriptions dans le domaine des métiers n'ont progressé que de façon modeste. Les hausses les plus importantes en ce qui a trait aux inscriptions ont été enregistrées dans les domaines à prédominance féminine, comme ceux de l'enseignement, de l'économie domestique, des soins infirmiers, du travail social, de la bibliothéconomie, de la physiothérapie et de l'ergothérapie⁵.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il y a eu beaucoup d'activités dans le domaine de l'enseignement post-secondaire, dont la formation technique de plus de 700 000 militaires. En août 1942, le Parlement a adopté la *Loi sur la coordination de la formation professionnelle*, qui autorisait la formation liée à l'effort de guerre du Canada, y compris la formation de gens de métier au sein des forces armées et de travailleurs dans l'industrie. Cette loi prévoyait également la formation des militaires réformés et la formation souhaitable au cours de l'après-guerre. Après la guerre, la *Loi sur la réadaptation des anciens combattants* offrait le paiement de droits de scolarité et d'autres frais à chaque ancien combattant qui allait entreprendre des cours universitaires ou des cours de préparation aux études universitaires dans les 15 mois suivant son départ de l'armée. En 1947-1948, plus de 32 000 ex-militaires ont bénéficié de l'aide du gouvernement pour étudier à l'université.

C'est également à cette époque que le gouvernement a adopté une nouvelle approche en ce qui a trait à la reconnaissance de l'importance socioéconomique de l'enseignement postsecondaire. En 1951, la Commission Massey

a recommandé un élargissement important de la responsabilité du gouvernement en matière d'enseignement postsecondaire. Cette commission avait recommandé notamment que le gouvernement fédéral accorde aux universités des subventions directes et non assujetties à des restrictions. Le Parlement a adopté cette recommandation pour l'année scolaire 1951-1952⁶.

Grâce à ces nouvelles assises financières et à des subventions des gouvernements provinciaux qui allaient en augmentant, les universités et les collèges ont été en mesure d'accepter de plus en plus d'inscriptions tout au long des années 50, 60 et 70. La demande en matière d'enseignement postsecondaire était élevée, en raison de la croissance de la demande de travailleurs qualifiés et parce que les enfants du baby-boom arrivaient à la fin de l'adolescence. Au milieu des années 70, cette forte croissance des inscriptions dans les universités a marqué un temps d'arrêt, mais le nombre d'inscriptions a recommencé à croître à la fin de la décennie. Durant les années 80, les inscriptions à temps plein dans les universités ont augmenté de 35 % pour culminer en 1994, et se sont ensuite maintenues autour de ce niveau. Cette stabilité est attribuable à plusieurs facteurs : la stabilisation de la taille de la population de jeunes adultes; la faiblesse de la reprise économique; des messages contradictoires provenant du marché du travail (la majeure partie des nouveaux emplois nécessitaient un enseignement postsecondaire, mais la récession du début des années 90 a montré que les diplômés universitaires n'étaient pas à l'abri du chômage); la stabilité de la taille et du revenu des familles; la chute observée dans le taux d'épargne des particuliers⁷.

Durant les années 90, il y a plus de femmes que d'hommes dans les universités canadiennes

En 1960, environ un quart des étudiants inscrits dans les universités étaient des femmes, une situation qui différait peu de celle qui existait au début des années 30. Cependant, les choses ont commencé à changer au début des années 60, au moment où les programmes de formation à prédominance féminine ont été transférés des écoles normales (ne conférant pas des grades universitaires) à des universités. En outre, à compter des années 70, de plus en plus de femmes s'inscrivaient dans des champs d'études à prédominance masculine, comme le droit, le génie et la médecine. Dans les années 80 et 90, la formation des infirmières a également été transférée aux universités.

En 1989, on comptait plus de femmes que d'hommes parmi les étudiants inscrits à temps plein dans les universités canadiennes, et la proportion de femmes n'a cessé d'augmenter jusqu'à la fin des années 90. Toutefois, les femmes sont encore sous-représentées dans les domaines du génie, des mathématiques et des sciences; en 1997, par exemple, 20 % des baccalauréats en génie ont été conférés à des femmes; en 1950, la proportion de bachelières était inférieure à 1 %. En revanche, la proportion de femmes a progressé de manière importante en droit et en médecine, domaines dans lesquels elles représentent maintenant environ la moitié des bacheliers; en 1950, seulement 4 % des grades en droit et 5 % des grades en médecine étaient conférés à des femmes.

Résumé

Dans la période de l'après-guerre, le nombre d'inscriptions dans les écoles primaires du Canada a augmenté plus rapidement que dans tout autre pays industrialisé. De plus grandes attentes, la conviction générale que l'éducation scolaire était le moteur de la mobilité ascendante et une aisance économique en progression ont encouragé les

élèves à poursuivre leurs études plus longtemps. Les gouvernements ont augmenté les dépenses consacrées à l'éducation pour atteindre 8 % du PIB (sommet atteint en 1992). En 1997, le Canada comptait parmi les chefs de file mondiaux en matière d'éducation, la proportion du PIB consacrée à l'éducation se situant alors au deuxième rang (derrière les États-Unis) parmi les pays du G7⁸. RTE

Notes

1. M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley, *Historical Statistics of Canada*, 1965, p. 599.
2. Finissants de l'école secondaire comme pourcentage de la population d'élèves de 18 ans en dehors du Québec et de la population d'élèves de 17 ans à l'intérieur du Québec.
3. Organisation de coopération et de développement économiques, *Regards sur l'éducation — Les indicateurs de l'OCDE, édition 2000*, 2000, p. 147.
4. R.S. Harris, *A History of Higher Education in Canada 1663-1960*, 1976, p. 210.
5. *Ibid.*, p. 351.
6. E. Sheffield, D.D. Campbell, J. Homes, B.B. Kymlicka et J.H. Whitelaw, *Systems of Higher Education: Canada*, 1978, p. 8 et 9.
7. Association des universités et collèges du Canada, *Orientations — Portrait de l'université au Canada*, 1999, p. 51.
8. Organisation de coopération et de développement économiques, *op. cit.*, p. 57.



Le présent article constitue une adaptation du rapport La situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail par Jacqueline Luffman. L'article original a paru dans la bulletin trimestriel de Statistique Canada, La culture en perspective (produit n° 87-004-XPB, vol. 12, n° 3). La culture en perspective est une source d'information et d'analyses sur le paysage culturel changeant du Canada. Pour plus de renseignements sur les produits et services du Programme de la statistique culturelle, veuillez contacter la Service à la clientèle, sans frais au 1 800 307-3382 ou (613) 951-7608 ou visitez www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-004-XIF.htm

Personne-ressource :

Michel Durand, Chef
Section de la recherche et des communications

Programme de la statistique culturelle

Téléphone : (613) 951-1566

Télécopieur : (613) 951-9040

Courrier électronique :

michel.durand@statcan.ca

Auteur :

Jacqueline Luffman

Analyste de recherche

Programme de la statistique culturelle

Transition école-travail : perspective sur les diplômés des arts et de la culture¹

Introduction

Au cours des dernières années, nous avons beaucoup appris au sujet de la population active² du secteur culturel. Nous savons que les travailleurs du secteur culturel présentent, en moyenne, un niveau de scolarité plus élevé, un taux de travail indépendant plus élevé, un taux de chômage plus bas, des salaires moins élevés, une plus grande probabilité de travail à temps partiel. Ils ont aussi, en moyenne, tendance à être concentrés dans des régions particulières du pays. Les organismes culturels se préoccupent de plus en plus de leur capacité de maintenir la croissance et la vitalité de leur main-d'œuvre. Les années 1990 ont donné lieu à une diminution des programmes de soutien des administrations publiques, à des augmentations du coût de production des biens et services culturels et à une baisse constante de la confiance des consommateurs. En raison de la concurrence des importations et de la conjoncture économique difficile, on a vu un grand nombre de petites et moyennes entreprises du secteur culturel disparaître. Tous ces facteurs influent sur l'embauche des artistes créateurs et interprètes, sur la situation de l'emploi, sur les institutions du secteur culturel ainsi que sur l'accès aux biens culturels d'origine canadienne.

L'Enquête sur la population active (EPA) nous apprend que 578 000 personnes travaillaient dans les industries culturelles en 1999. De ce nombre, près de 278 000 occupaient une profession du secteur culturel³. La population active du secteur culturel se compose de travailleurs avertis, créatifs, entrepreneurs, compétents et très motivés. Ces compétences font d'ailleurs l'objet d'une forte demande dans l'économie d'aujourd'hui. Selon les résultats de l'Enquête sur la population active du secteur culturel menée en 1993, la formation et le changement technologique sont d'importantes questions pour les travailleurs de ce secteur, et leurs besoins de perfectionnement professionnel ne sont pas toujours satisfaits⁴. Il est donc critique de surveiller la situation des personnes qui choisissent d'étudier dans le domaine des arts et culture afin de déterminer si elles réussiront à trouver du travail dans leur domaine de prédilection.

Les sources de renseignements sur le marché du travail des récents diplômés du domaine des arts et de la culture sont limitées. Parmi ces sources, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) produit une publication annonçant les perspectives d'emploi des récents diplômés ventilées sur une échelle à trois degrés (pauvres, passables ou bonnes). Dans le plus récent bulletin, *Emploi-avenir (2000)*, les diplômés du secteur culturel présenteraient en général des perspectives d'emploi « passables » jusqu'en 2004. Par exemple, les possibilités d'emploi des diplômés en musique seront inférieures au nombre de chercheurs d'emploi, et les emplois disponibles en radiotélévision seront limités. Pour la plupart des gens, de nombreuses professions de nature artistique et culturelle constituent des domaines d'emploi fort attrayants; cependant, il importe d'évaluer l'attrait de ces professions par rapport au risque d'échec et aux maigres salaires anticipés.

Plusieurs études effectuées pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de l'Ontario révèlent qu'on manquera bientôt de travailleurs qualifiés dans le secteur culturel en Ontario. Dans l'une des études, on souligne⁵ que bon nombre des secteurs secondaires demandent des connaissances informatiques et des compétences en affaires et en gestion d'entreprise. Elle prévoit aussi une pénurie de cadres supérieurs à la fois dans les secteurs culturels privé et sans but lucratif. La baisse des ressources a réduit l'effectif et diminué les occasions de formation et de perfectionnement des ressources humaines. Selon une autre publication⁶, chaque année, des diplômés des domaines d'études liés à la culture sont prêts à entrer dans la population active de ce secteur, mais ils ne possèdent pas l'expérience pratique qui accroîtrait leur employabilité et leur potentiel de revenu. De même, l'accès à la population active culturelle repose largement sur la capacité du diplômé d'établir sa crédibilité et d'entretenir des rapports professionnels avec ses pairs⁷. Les stratégies visant à aider les jeunes à passer de l'école au travail sont essentielles pour reconstituer l'effectif culturel et combler la pénurie apparente de compétences.

Même s'il y a de nombreuses façons de mesurer une carrière fructueuse dans ce secteur, les données sur la rémunération révèlent que la plupart des professions culturelles se classent dans la moitié inférieure (en moyenne moins de 30 000 \$ par année) de tous les types d'emplois salariés au Canada⁸. Il est donc très difficile pour les gestionnaires des ressources humaines du secteur culturel d'attirer des nouveaux talents et des travailleurs hautement qualifiés gagnant de maigres salaires. Le secteur culturel doit livrer concurrence aux autres secteurs de l'économie pour le recrutement et la rétention de nouveaux diplômés possédant des connaissances et des compétences spécialisées.

Dans le présent article, les domaines d'études des arts ou de la culture reposent sur le Cadre canadien de la statistique culturelle. Ils comprennent : beaux-arts; musique; arts d'interprétation; danse; théâtre; design industriel; métiers d'arts; publicité; dessin publicitaire; photographie; production musicale enregistrée; impression et édition; arts du bijou; design de mode; arts graphiques et autres arts audiovisuels; décoration intérieure; communication de masse; cinématographie et animation de films; radio et télévision; littérature anglaise, française et autres langues; journalisme; traduction et interprétation; bibliothéconomie et biblio-informatique; archivistique; conception architecturale et dessin; architecture et aménagement paysager.

L'effectif du secteur culturel n'est pas prémuni contre les effets du vieillissement de la population active canadienne. Pendant les années 1990, la répartition par âge des travailleurs de la culture et des autres secteurs n'a cessé d'évoluer pendant que la première cohorte de l'énorme génération du baby-boom atteignait l'âge moyen. Vers la fin de cette décennie, 5 travailleurs de la culture sur 10 avaient entre 35 et 54 ans⁹. Non seulement y a-t-il moins de jeunes aujourd'hui prêts à entrer sur le marché du travail, mais ils sont plus susceptibles qu'auparavant de demeurer plus longtemps dans le système d'éducation. Ces tendances reflètent les courbes démographiques qui ont marqué toute la population active pendant cette période. Pour cette raison, le secteur culturel se préoccupe de savoir qui pourra regarnir les rangs de son effectif hautement spécialisé. Où vont les nouveaux diplômés? Quel genre d'emploi trouvent-ils? Le secteur culturel a-t-il accès à un pourcentage raisonnable des nouveaux diplômés provenant des établissements d'enseignement postsecondaire? Quelle est la taille du bassin de diplômés?

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) jette un éclairage sur les nouveaux diplômés en arts et culture qui entrent sur le marché du travail¹⁰. En général, les données de l'END révèlent que la promotion de 1990 a bien fait sur le marché du travail dans les cinq années suivant l'obtention du diplôme. De fait, la plupart des diplômés de cette promotion travaillaient à temps plein deux ans après l'obtention de leur diplôme et ont poursuivi sur cette lancée jusqu'au milieu des années 1990. Une recherche effectuée à l'aide des données de l'END¹¹ conclut que les taux de chômage chez les hommes et les femmes diplômés de 1990 à tous les niveaux de l'enseignement postsecondaire ont été inférieurs à ceux des non-diplômés et qu'ils se sont largement améliorés entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Où se situaient les diplômés en arts et culture? Ont-ils fait aussi

En partenariat avec Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada réalise l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) depuis 1982. Cette enquête a pour but de recueillir des données longitudinales sur les liens entre les études postsecondaires, la formation et les activités du marché du travail, les expériences à long terme des diplômés sur le marché du travail, les salaires et les professions, et enfin, les études complémentaires et autres années de scolarité. Jusqu'à maintenant, les bases de données de l'END se composent de vastes échantillons d'étudiants d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada qui ont terminé avec succès leurs études dans un collège communautaire ou une université en 1982, 1986, 1990 et 1995. On a interviewé chaque cohorte deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme afin de recueillir des renseignements sur leurs études et sur leurs premiers résultats sur le marché du travail. Le présent article examine la transition de l'école au travail de la cohorte de diplômés en arts et culture de 1990 d'après les données recueillies en 1992 et 1995. L'enquête surveille les périodes d'emploi, l'évolution des conditions de travail et les résultats d'ensemble au chapitre de l'emploi. Il faut cependant souligner que l'END n'a pas pris en compte bon nombre d'écoles nationales de formation artistique comme l'École nationale de ballet et l'École nationale de théâtre. L'échantillon regroupe donc les diplômés du secteur culturel qu'on trouve principalement dans les universités et les collèges de grande taille.

bien sur le marché du travail que les autres diplômés d'établissements postsecondaires et ont-ils pu trouver du travail dans la profession qu'ils avaient choisie?

Qui sont les diplômés du secteur culturel?

Des 23 000 diplômés du secteur culturel constituant la promotion de 1990, près de 62 % provenaient d'une université et 38 % d'un établissement d'enseignement professionnel ou collégial. À l'instar des diplômés des autres domaines, la promotion de 1990 comptait plus de femmes que d'hommes diplômés d'une université (69 %) ou d'un collège ou établissement d'enseignement professionnel (54 %). Deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés du secteur culturel étaient plus susceptibles que d'autres diplômés de cumuler des emplois, de travailler à leur compte, d'avoir changé d'employeur ou d'avoir trouvé un emploi temporaire (tableaux 1 et 2). Compte tenu de leurs expériences de travail, les diplômés du secteur culturel ont indiqué dans une majorité écrasante qu'ils reprendraient le même programme compte tenu de leurs expériences (plus de 70 %), et que leurs études leur avaient donné une connaissance approfondie de leur domaine particulier de même que les compétences dont ils avaient besoin pour occuper un emploi (plus de 90 %).

De plus, près de 46 % des diplômés du secteur culturel ont signalé qu'ils avaient eu la chance d'utiliser et d'apprendre de nouvelles technologies au travail.

La plupart des diplômés du secteur culturel travaillaient deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

De tous les diplômés du secteur des arts et de la culture en 1990, 79 % travaillaient en 1992 et ce pourcentage a augmenté à 84 % en 1995 (tableau 2). La réussite des diplômés sur le marché du travail dépend de nombreux facteurs, dont la réussite scolaire, l'expérience de travail antérieure et le climat économique du moment. Lorsque l'un ou l'autre de ces facteurs est défavorable, l'entrée sur le marché du travail risque d'être difficile. La promotion de 1990 a fait face à une conjoncture défavorable provoquée par la récession qui sévissait au moment de l'obtention du diplôme. Toutefois, dans l'ensemble, les diplômés de tous les domaines d'études ont largement réussi à se trouver du travail. Les diplômés du secteur culturel se comparaient avantageusement aux 84 % des 223 000 autres diplômés qui travaillaient en 1992 et aux 88 % qui étaient actifs en 1995. Même si la majorité des diplômés du secteur culturel travaillaient en 1992 et en 1995 dans divers domaines, les caractéristiques de ce travail ont été différentes de celles qu'on a pu observer chez les autres diplômés.

Les diplômés du secteur culturel sont plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire que les autres diplômés

Beaucoup de diplômés ont éprouvé de la difficulté à trouver un emploi permanent en 1992¹². Les piètres conditions du marché du travail ont fait diminuer le nombre d'occasions d'emploi pour tous les diplômés d'établissements d'enseignement postsecondaire de 1990. En 1992, 37 % des diplômés universitaires du secteur culturel n'avaient pu trouver qu'un emploi temporaire, comparativement à 24 % des autres diplômés universitaires. Même si les diplômés des établissements d'enseignement professionnel et collégial ont eu plus de succès à trouver un emploi permanent, 24 % des diplômés du secteur culturel ont dû se rabattre sur un emploi temporaire comparativement à 19 % de leurs pairs qui avaient obtenu un diplôme dans un autre domaine d'études.

Des améliorations sont survenues en 1995 lorsque le pourcentage global de la promotion de 1990 (tous les diplômés) qui occupait un poste temporaire a diminué par rapport à celui de 1992 (tableau 2). Toutefois, cette amélioration peut s'expliquer par le fait que certaines personnes avaient quitté le marché du travail pour retourner aux études plutôt que par leur succès à dénicher un emploi permanent. Près de 25 % de tous les diplômés universitaires, dont 26 % étaient diplômés du secteur culturel,



Tableau 1
Caractéristiques de la promotion de 1990 selon le domaine d'études et le niveau de scolarité, Canada

Caractéristiques	Diplômés universitaires		Diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial	
	Domaine d'études du secteur culturel	Tous les autres domaines d'études	Domaine d'études du secteur culturel	Tous les autres domaines d'études
	nombre			
Nombre de diplômés	14 337	122 464	8 490	100 544
	%			
Répartition selon l'âge				
De 19 à 29 ans	76,1	77,1	83,5	73,3
De 30 à 39 ans	13,1	15,3	11,0	18,5
40 ans et plus	10,9	7,6	5,5	8,2
Répartition selon le sexe				
Hommes	31,3	40,4	45,9	43,9
Femmes	68,7	59,6	54,1	56,1
Expérience de travail antérieure				
% qui occupaient une profession du secteur culturel pendant six mois ou plus avant l'obtention du diplôme	4,2	n.f.	4,8	n.f.
% qui occupaient un emploi dans une industrie culturelle pendant six mois ou plus avant l'obtention du diplôme	5,5	1,6	4,4	1,5
Régime d'études				
% à temps plein	70,6	73,1	91,6	90,6
% à temps partiel	9,6	10,9	n.f.	5,3
% à temps plein et à temps partiel	19,9	16,0	n.f.	4,2
Degré de satisfaction à l'égard du programme				
<i>Le programme a fourni au diplômé des connaissances approfondies du domaine spécialisé</i>				
Dans une large mesure ou dans une certaine mesure	92,7	91,3	92,7	93,6
Très peu ou pas du tout	7,3	8,7	7,3	6,4
<i>Le programme a offert au diplômé les compétences nécessaires à un emploi particulier</i>				
Dans une large mesure ou dans une certaine mesure	75,4	82,4	85,7	90,7
Très peu ou pas du tout	24,6	17,6	14,3	9,3
<i>Le programme a renseigné le diplômé sur les possibilités de carrière</i>				
Dans une large mesure ou dans une certaine mesure	49,9	63,5	72,5	82,2
Très peu ou pas du tout	50,1	36,5	27,5	17,8
<i>Le programme a donné au diplômé l'occasion d'utiliser et d'apprendre de nouvelles technologies</i>				
Oui	45,0	44,0	47,0	45,0
Non	55,0	56,0	53,0	55,0
<i>Le diplômé aurait choisi le même domaine d'études compte tenu des expériences de travail vécues</i>				
Oui	71,8	73,3	74,5	74,6
Non	29,2	26,7	25,5	25,4
	\$			
Situation professionnelle, juin 1992				
Revenu personnel annuel moyen	22 247	29 246	17 672	22 159
Revenu personnel annuel médian	18 000	30 000	16 000	20 000
	%			
% de travailleurs indépendants	7,7	5,0	9,1	3,6
% occupant une profession du secteur culturel	20,9	1,3	29,6	0,8
% travaillant dans une industrie culturelle	21,5	4,9	31,3	4,1
Lien entre l'emploi et les études				
Lien direct	33,3	40,8	39,9	51,0
Lien partiel	52,2	51,2	39,6	37,3
Lien indirect	14,5	8,0	20,5	11,7
	\$			
Situation professionnelle, juin 1995				
Revenu personnel annuel moyen	30 533	37 935	23 541	27 595
Revenu personnel annuel médian	27 000	37 000	23 000	25 000
	%			
% de travailleurs indépendants	13,6	8,8	14,4	6,5
% occupant plus d'un emploi	12,9	9,6	12,8	10,6
% occupant une profession du secteur culturel	11,2	1,1	14,3	n.f.
% travaillant dans une industrie culturelle	22,0	5,2	28,9	3,7
Lien entre l'emploi et les études				
Lien direct	28,4	35,3	28,6	43,1
Lien partiel	60,1	58,9	50,8	45,0
Lien indirect	11,6	5,8	20,6	11,9
% qui sont retournés aux études entre 1990 et 1992	18,3	14,3	10,5	10,8
% qui sont retournés aux études entre 1992 et 1995	26,0	25,0	20,0	20,0

Note :

n.f. Non fiable.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 2

Diplômés du secteur culturel de 1990 plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire en 1992 et en 1995

Caractéristiques	Diplômés universitaires du secteur culturel	Diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial du secteur culturel	Tous les diplômés du secteur culturel	Autres diplômés universitaires	Autres diplômés d'établissement d'enseignement professionnel et collégial	Tous les autres diplômés
	%					
% travaillant en 1992	79	80	79	85	83	84
% travaillant en 1995	84	84	84	90	86	88
% occupant un emploi temporaire en 1992	37	24	30	24	19	20
% occupant un emploi temporaire en 1995	24	17	18	17	13	14
Mobilité de l'emploi entre juin 1992 et juin 1995						
Même employeur en 1992 et en 1995	35	35	35	49	47	48
Même employeur en 1992 et en 1995 mais non de façon continue	n.f.	n.f.	n.f.	2	13	2
Employeurs différents	33	35	34	28	27	28
Sans emploi en 1992 mais travaillant en 1995	14	12	14	11	11	11
Sans emploi en 1995	16	16	16	10	14	12

Note :

n.f. Non fiable.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

sont retournés aux études entre 1992 et 1995. Les diplômés des établissements d'enseignement professionnel et collégial en arts et culture ont été moins susceptibles de retourner aux études (seulement 20 %) que les diplômés universitaires du domaine des arts et de la culture. Il est possible, au début des années 1990, que les employeurs aient favorisé la formation pratique plutôt qu'un autre type de formation postsecondaire.

Il y a peut-être une association plus forte avec le travail permanent lorsque les diplômés du secteur culturel ont réussi à trouver du travail dans ce secteur. Chez les diplômés du secteur culturel qui ont trouvé un emploi dans leur domaine, une majorité (85 %) a réussi à décrocher un emploi permanent.

Pour établir le lien entre le domaine d'études des diplômés et leur emploi actuel, il faut examiner deux facteurs principaux : la nature de leur emploi (occupation ou profession) et le type d'entreprise (secteur d'activité) qui les emploie. Pour ce faire, nous devons établir les secteurs d'activité ou entreprises qui font partie de notre définition des industries culturelles, et les occupations ou professions qui sont liées à la culture. On peut alors utiliser ces outils de classification pour recueillir de l'information sur les domaines de travail des diplômés en arts et culture.

Les régimes de rémunération sont différents chez les diplômés du secteur culturel

Le niveau de revenu des travailleurs du secteur culturel constitue depuis longtemps une préoccupation majeure. En 1995, les diplômés universitaires du secteur culturel appartenant à la promotion de 1990 touchaient en moyenne seulement 30 500 \$ comparativement à l'ensemble de la promotion des diplômés universitaires, qui gagnaient, en moyenne, 39 150 \$. Cette même année, le revenu moyen des diplômés d'établissements d'enseignement professionnel du secteur culturel se situait légèrement sous la barre des 25 500 \$, alors que tous les autres diplômés de l'enseignement collégial ou professionnel touchaient en moyenne 29 600 \$¹³. Il n'est donc pas surprenant de constater, en 1995, que les diplômés en beaux-arts, d'une part, puis les ingénieurs et diplômés en sciences sociales, d'autre part, aient touché respectivement les salaires les plus faibles et les plus élevés parmi tous les diplômés de collèges et d'universités (tableau 1)¹⁴.

Où travaillent les récents diplômés en arts et culture?

Dans l'ensemble, la population active du secteur culturel a affiché une forte croissance pendant les années 1990. Si

l'on tient compte uniquement du nombre de personnes œuvrant dans le secteur culturel, on constate qu'il s'est accru à un taux plus rapide (+23 % contre +11 %)¹⁵ que celui de l'ensemble de la population active entre 1990 et 1999. Cette croissance est attribuable, dans une large mesure, à la forte progression du nombre de travailleurs à temps partiel et du nombre de travailleurs indépendants du secteur culturel. En outre, le nombre d'emplois disponibles dans les industries culturelles a augmenté de 26 % au cours de cette même période.

En général, le travail indépendant a très fortement contribué à la croissance de l'emploi pendant les années 1990, intervenant pour plus des trois quarts de la croissance de l'emploi. Des études ont révélé que l'activité indépendante était souvent le moyen que prennent les gens, particulièrement les femmes, lorsqu'ils font face à une situation de chômage ou de non-disponibilité d'emploi à temps plein¹⁶. Le nombre de travailleurs indépendants au sein de la population active du secteur culturel est habituellement très élevé (plus de 30 % de tout l'emploi de ce secteur). Pourtant, les nouveaux diplômés sont susceptibles d'éprouver certaines difficultés à entrer sur le marché du travail à titre de travailleurs indépendants, parce que cette démarche exige des ressources financières et des relations dans le secteur, ce dont les nouveaux venus disposent rarement. Malgré cela, les diplômés en arts et culture ont été beaucoup plus susceptibles que les autres diplômés de travailler à leur compte en 1992 et en 1995¹⁷. Près de 8 % des nouveaux diplômés en arts et culture travaillaient à leur compte deux ans après l'obtention du diplôme, et ce pourcentage atteignait 13 % cinq ans plus tard. Par comparaison, seulement 4 % environ des nouveaux diplômés des autres domaines d'études travaillaient à leur compte en 1992, bien que ce pourcentage ait augmenté à 8 % en 1995.

Les données de l'Enquête sur la population active révèlent que le secteur culturel connaît une croissance rapide dans la population active. Au sein de la promotion de 1990, il est intéressant de noter que, parmi les diplômés de collèges et d'établissements d'enseignement professionnel du secteur culturel qui reçoivent en général une formation plus pratique, seulement 29 % environ travaillaient dans une industrie culturelle en 1995 par comparaison à seulement 22 % environ des diplômés universitaires du secteur culturel. Chez les diplômés du secteur culturel qui ont changé d'employeur entre 1992 et 1995, environ 14 % sont passés d'une industrie culturelle à une autre, 23 % ont délaissé une industrie culturelle en faveur d'une industrie non culturelle et la majorité d'entre eux (62 %) sont passés d'une industrie non culturelle à une autre. Il est important de se rappeler que les expériences

de cette cohorte au sein de la population active peuvent être différentes de celles des autres promotions de diplômés. De plus, on ne peut déterminer si ces diplômés du secteur culturel travaillent bénévolement ou occupent un emploi secondaire dans le secteur culturel¹⁸.

Vigueur des liens avec les employeurs

On constate une variation marquée de la durée d'emploi des diplômés chez leur employeur au cours des cinq premières années suivant l'obtention du diplôme. Même si près de la moitié (49 %) des diplômés universitaires du secteur non culturel travaillaient chez le même employeur dans les cinq années après l'obtention de leur diplôme (tableau 1), seulement 35 % des diplômés universitaires du secteur culturel travaillaient chez le même employeur pendant la même période. On trouve des tendances et des pourcentages quasi identiques chez les diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial.

Faible lien entre les études et l'emploi

Lors de l'enquête, on a aussi demandé aux répondants d'indiquer dans quelle mesure leur emploi actuel avait un lien avec leurs études. En 1992 et en 1995, les diplômés du secteur culturel avaient moins tendance que les diplômés d'autres programmes à indiquer un lien direct à cet égard. Environ 33 % des diplômés universitaires du secteur culturel ont signalé que leur emploi avait un lien direct avec leurs études, contre 41 % des autres diplômés. De même, 40 % des diplômés d'établissements d'enseignement professionnel ou collégial du secteur culturel ont indiqué que leur emploi avait un lien direct avec leurs études, comparativement à 51 % des autres diplômés. Le lien entre les études et l'emploi courant semble aussi s'être atténué en 1995. Cette année-là, moins de 30 % des diplômés du secteur culturel ont indiqué que leur emploi avait un lien direct avec leurs études.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la majorité des récents diplômés de programmes d'études en arts et culture n'ont pas trouvé d'emploi dans leur domaine. Les données de l'Enquête sur la population active le confirment puisque, pendant les années 1990, on n'a pu trouver dans certaines industries culturelles que la moitié des travailleurs œuvrant dans ce secteur. Ces personnes semblent avoir trouvé un emploi dans d'autres secteurs susceptibles d'accorder une plus grande valeur à leurs études et à leurs compétences. Cette conclusion devrait avoir des répercussions importantes pour ceux qui s'inquiètent de la vigueur et de la vitalité futures du secteur culturel au Canada et de la capacité des jeunes diplômés de ce secteur de travailler dans le domaine qu'ils ont choisi.

RTE

Notes

1. La définition des diplômés du domaine des arts et de la culture figure dans l'encadré. Les expressions « diplômés du domaine des arts et de la culture » et « diplômés du secteur culturel » sont interchangeables.
2. Jacqueline Luffman, « Croissance des emplois dans le secteur culturel », *La culture en perspective*, produit n° 87-004-XPB au catalogue de Statistique Canada, 2000, vol. 12, n° 2; Terry Cheney, « Managing the Culture Labour Force in the 21st Century », *International Journal of Arts Management*, 1998, vol. 1, n° 1; Mary Cromie, Rédactrice, « Enquête sur la population active du secteur culturel », *La culture en perspective*, 1995, vol. 7, n° 3.
3. Les professions du secteur culturel comprennent 43 professions classées selon la Classification type des professions de 1991. De même, les industries culturelles incluent 13 catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Les professions et les branches d'activité ont été choisies en fonction du *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (Programme de la statistique culturelle, Statistique Canada) et sont utilisées par d'autres chercheurs qui étudient la population active du secteur culturel.
4. Mary Cromie, Rédactrice, op. cit.
5. Du Yi-Leu, *Strategic Skills Shortages in Ontario's Cultural Sector*, septembre 1998, préparé pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de l'Ontario, Genovese Vanderhoof & Associates.
6. Du Yi-Leu, *Proposal for Effective and Efficient Training for Ontario's Cultural Industry*, mai 1998, p. 6, préparé pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de l'Ontario, Genovese Vanderhoof & Associates.
7. Du Yi-Leu, septembre 1998, op. cit. (www.workinculture.on.ca; visité le 16 mai 2001).
8. Jacqueline Luffman, « Revenu de certains travailleurs de la culture : ce que nous révèle le Recensement de 1996 », *La culture en perspective*, vol. 12, n° 1.
9. Programme de la statistique culturelle, *La culture canadienne en perspective : aperçu statistique*, produit n° 87-211-XPB au catalogue de Statistique Canada, 2000. Ce pourcentage de travailleurs de 35 à 54 ans est identique à celui qu'on trouve dans l'ensemble de la population active. Voir Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.
10. Il est difficile pour les chercheurs de mesurer les marchés du travail du secteur culturel. Les définitions des professions « des arts et de la culture » ou « de la culture » peuvent être subjectives et arbitraires. Il arrive souvent que les données disponibles ne correspondent pas au domaine d'études souhaité, et le confinement à une définition prédéterminée de la « culture » rend difficile l'utilisation des données secondaires. Même à cela, l'END fournit une occasion intéressante de vérifier les limitations des mécanismes professionnels et industriels qui sont utilisés pour définir et saisir les données sur les travailleurs du secteur culturel.
11. Ross Finnie, « Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement post-secondaire », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, 2000, vol. 7, n° 1, p. 31.
12. Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance. Un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin. (Source : *Guide de l'enquête sur la population active*, Statistique Canada, accessible gratuitement à www.statcan.ca).
13. Les calculs visant à déterminer les revenus annuels moyens des diplômés du secteur culturel et de ceux du secteur non culturel ne départagent pas le nombre d'heures travaillées ni les emplois temporaires des emplois permanents.
14. Mike Paju, « La promotion de 1990 Second regard : Rapport de l'Enquête de suivi de 1995 », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, 1997, vol. 4, n° 4.

15. Jacqueline Luffman, op. cit.
16. Lin, Yates et Picot, *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 1998.
17. On a effectué un test X^2 pour déterminer la force de l'association entre le travail indépendant et le domaine d'études (c.-à-d. les domaines d'études du secteur culturel et du secteur non culturel). En 1992 et en 1995, ce test a révélé un écart significatif entre les pourcentages ($X^2 = 471$, $p < 0,001$ et $X^2 = 760$, $p < 0,001$).
18. L'END a recueilli de l'information uniquement sur l'emploi principal des répondants. Même si l'enquête indique que le diplômé avait un autre emploi outre son principal emploi rémunéré, on ne peut déterminer la nature de ces emplois secondaires.

Données

disponibles

Données parues

Veillez noter que dans la section « Données parues » nous publions les titres des données qui étaient diffusées depuis le dernier numéro de la Revue trimestrielle de l'éducation. Les détails sur ces données parues sont disponibles gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada à www.statcan.ca. Cliquez sur « Le Quotidien » et « Parutions précédentes ».

- L'enfance et la jeunesse à risque : rapport du colloque; produit n° 81-589-XIF au catalogue (22 mai 2001)
- L'éducation au Canada, 2000; produit n° 81-229-XPB/XIB (22 mai 2001)
- Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite, 1998; produit n° 81-586-XIF au catalogue (10 mai 2001)
- Enquête sur les approches en matière de planification des études, 1999 (10 avril 2001) RTE



Données récentes

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives ¹	Provisoires ou estimées ²
A. Primaire/secondaire		
Inscriptions dans les écoles publiques	1998-1999	1999-2000 ^e 2000-2001 ^e
Inscriptions dans les écoles privées	1998-1999	1999-2000 ^e
Inscriptions aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et la langue seconde	1998-1999	
Diplomation au secondaire	1998-1999	
Enseignants dans les écoles publiques	1998-1999	1999-2000 ^e 2000-2001 ^e
Enseignants dans les écoles privées	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Caractéristiques des écoles primaires et secondaires	1998-1999	1999-2000 ^e
Statistiques financières des conseils scolaires	1997-1998	
Statistiques financières des écoles générales privées	1995-1996	1996-1997 ^P
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement primaire/secondaire	1997-1998	1998-1999 ^P 1999-2000 ^e
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement primaire/secondaire	1997-1998	1998-1999 ^P 1999-2000 ^e
Indice des prix de l'enseignement	1998	
B. Postsecondaire		
Inscriptions dans les universités	1998-1999	révolues
Grades universitaires décernés	1998	révolues
Inscriptions aux cours des programmes universitaires de formation continue	1996-1997	révolues
Enseignants dans les universités	1998-1999	1999-2000 ^e
Traitements et échelles de traitement des enseignants à temps plein des universités canadiennes	1999-2000	
Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes	2000-2001	
Statistiques financières des universités	1997-1998	1998-1999 ^P 1999-2000 ^e
Statistiques financières des collèges	1997-1998	1998-1999 ^P 1999-2000 ^e
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1997-1998	1998-1999 ^P 1999-2000 ^e
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1997-1998	1998-1999 ^P 1999-2000 ^e
Collèges communautaires et établissements analogues : effectifs et diplômés postsecondaires	1998-1999	1999-2000 ^e
Effectifs des programmes de formation professionnelle axée sur les métiers	1998-1999	1999-2000 ^e

Voir les notes à la fin du tableau.



Données récentes (fin)

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives ¹	Provisoires ou estimées ²
Personnel enseignant des collèges communautaires et des écoles de métiers	1997-1998	1998-1999 ^P
Participation des étudiants étrangers dans les universités canadiennes	1998-1999	

C. Publications³

L'éducation au Canada (2000)

Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (1999)

Après l'école (1993)

Après le secondaire : les premières années (1996)

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (1995)

Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite (1998)

Participation des étudiants étrangers à l'éducation canadienne (1993-1995)

Indice des prix de l'enseignement—rapport méthodologique

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire (1994)

Guide des données sur l'enseignement des niveaux primaire et secondaire au Canada (1995)

Guide des sources d'information et de données de Statistique Canada sur l'éducation et la formation des adultes (1996)

Portrait statistique de l'enseignement primaire et secondaire au Canada—Troisième édition (1996)

Portrait statistique de l'enseignement au niveau universitaire au Canada—Première édition (1996)

La promotion de 1990 : compendium des résultats (1996)

La promotion de 1990 : second regard (1997)

La promotion de 1995 : rapport de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 (1999)

Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (1999)

Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE (2000)

Littératie, économie et société (1995)

Littératie et société du savoir (1997)

La littératie à l'ère de l'information (2000)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, série de monographies

Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : Étude comparative internationale (2001)

Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (1996)

L'enfance et la jeunesse à risque : rapport du colloque

Notes :

1. Indique l'année civile (p. ex. 1993) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1993-1994) pour lesquelles les données *définitives* sont disponibles pour *toutes* les provinces et *tous* les territoires.
2. Indique l'année civile (p. ex. 1995) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1995-1996) pour lesquelles des données sont disponibles. Les données peuvent être provisoires (p. ex. 1995^P), estimées (p. ex. 1995^E) ou partielles (p. ex. données non disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires).
3. L'année entre parenthèses indique l'année de publication. Certaines de ces publications ont été préparées avec la coopération d'autres ministères ou organismes. Pour obtenir des renseignements sur la façon de vous procurer des exemplaires de ces rapports, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle du Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Téléphone : (613) 951-7608, sans frais au 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca.



Données anticipées

Cette rubrique résume les données sur les établissements, les enseignants, les inscriptions, les grades et les finances pour tous les ordres d'enseignement au Canada. À moins d'indication contraire, le présent numéro donne les chiffres réels pour 1998-1999, les chiffres provisoires pour 1999-2000 et les estimations pour 2000-2001. Les statistiques financières sont données en dollars courants de 1997-1998 à 2000-2001. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Service à la clientèle, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-7608 ou sans frais au 1 800 307-3382 ou par télécopieur au (613) 951-9040.

Effectif

- À l'automne 2000, on a estimé à 522 000 le nombre d'élèves qui se sont inscrits au niveau préscolaire, soit une augmentation de 5 000 par rapport à l'automne 1999. Les effectifs de la 1^{re} à la 12^e année devaient atteindre 4,9 millions, soit 4 000 de plus que l'année précédente.
- Les effectifs des collèges communautaires au niveau postsecondaire à temps plein de 2000-2001 devaient diminuer légèrement de 0,1 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 404 400.

Enseignant(e)s

- Le nombre d'enseignants à temps plein du primaire et du secondaire devrait se chiffrer à 304 200 en 2000-2001, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

Finances

- En 2000-2001, les dépenses totales au titre de l'enseignement devraient se chiffrer à 66,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,2 % par rapport à 1999-2000.
- Les trois niveaux de gouvernement acquitteront 82 % de la facture de l'éducation en 2000-2001; le reste proviendra de frais de scolarité et d'autres sources privées.
- Le niveau primaire et secondaire devrait représenter environ 60 % des dépenses totales au titre de l'enseignement en 2000-2001. Le postsecondaire et la formation professionnelle représenteront respectivement environ 27 % et 13 %.

RTE



Tableau 1
Établissements, effectifs scolaires et enseignants, 1998-1999 à 2000-2001

	Établissements			Effectifs scolaires					Enseignants à temps plein		
	Primaires/ secon- daires ¹	Collèges commu- nautaires ²	Univer- sités	- Pré- scolaires ¹	Primaires secon- daires ¹	Postsecon- daires à temps plein des collèges commu- nautaires ³	Univer- sitaires à temps plein ⁴	Univer- sitaires à temps partiel	Primaires/ secon- daires ¹	Postsecon- daires des collèges commu- nautaires ⁵	Univer- sités ⁶
Canada											
1998-1999	15 637	198	75	511 251	4 856 116	403 516	580 376	245 985	300 261	31 234 ^P	33 667 ^e
1999-2000 ^e	15 624	198	..	517 064	4 862 342	404 983	301 757	31 353	..
2000-2001	15 602	198	..	522 050	4 866 745	404 440	304 232
Terre-Neuve											
1998-1999	372	2	1	5 935	92 194	5 973	13 115	2 595	6 418	673 ^P	854
1999-2000 ^e	353	2	..	5 692	88 875	6 023	6 195	680	..
2000-2001	334	2	..	5 380	85 727	6 041	5 983
Île-du-Prince-Édouard											
1998-1999	71	2	1	43	24 398	1 899	2 470	417	1 389	81 ^P	179
1999-2000 ^e	72	2	..	49	24 391	1 918	1 396	82	..
2000-2001	72	2	..	1 758	24 380	1 930	1 408
Nouvelle-Écosse											
1998-1999	512	5	12	11 826	151 296	7 039	30 027	7 214	9 518	755 ^P	1 914
1999-2000 ^e	510	5	..	11 701	150 460	7 099	9 473	763	..
2000-2001	509	5	..	11 533	149 736	7 085	9 516
Nouveau-Brunswick											
1998-1999	384	5	5	9 082	121 719	5 221	18 529	4 237	7 490	877 ^P	1 145
1999-2000 ^e	374	5	..	8 989	119 995	5 248	7 394	886	..
2000-2001	364	5	..	8 865	118 348	5 275	7 313
Québec											
1998-1999	3 002	89	7	94 473	1 030 593	164 469	134 162	98 116	68 651	12 717 ^P	8 046 ^e
1999-2000 ^e	2 996	89	..	95 106	1 027 079	164 904	69 542	12 717	..
2000-2001	2 990	89	..	94 816	1 024 434	164 648	70 347
Ontario											
1998-1999	5 474	40	21	264 933	1 863 709	142 341	229 985	72 958	117 098	6 858 ^P	12 412 ^e
1999-2000 ^e	5 458	40	..	270 500	1 862 767	142 715	116 541	6 858	..
2000-2001	5 438	39	..	274 791	1 858 949	142 482	116 447
Manitoba											
1998-1999	858	6	6	17 964	204 628	4 181	20 883	9 852	12 520	728 ^P	1 501
1999-2000 ^e	862	6	..	17 586	205 411	4 223	12 495	735	..
2000-2001	864	6	..	17 078	206 392	4 212	12 473
Saskatchewan											
1998-1999	903	4	4	15 881	193 887	2 740	23 656	7 622	11 514	856 ^P	1 390
1999-2000 ^e	894	4	..	15 716	193 600	2 768	11 646	865	..
2000-2001	886	4	..	15 453	193 322	2 781	11 810
Alberta											
1998-1999	1 862	19	10	40 625	525 736	31 999	53 510	20 263	29 999	3 350 ^P	3 009 ^e
1999-2000 ^e	1 879	19	..	41 154	530 871	32 201	30 919	3 384	..
2000-2001	1 889	19	..	41 743	536 120	32 150	32 256
Colombie-Britannique											
1998-1999	2 080	24	8	48 541	625 405	37 127	54 039	22 711	33 899	4 150 ^P	3 217
1999-2000 ^e	2 103	24	..	48 618	636 215	37 342	34 385	4 192	..
2000-2001	2 134	24	..	48 669	646 160	37 288	34 895
Yukon											
1998-1999	28	1	-	460	5 739	258	-	-	419	59 ^P	-
1999-2000 ^e	28	1	-	454	5 843	265	-	-	417	61	-
2000-2001	28	1	-	456	5 961	271	-	-	415	..	-
Territoires du Nord-Ouest											
1998-1999	89	1	-	1 459	16 582	269	-	-	1 328	76 ^P	-
1999-2000 ^e	51	1	-	744	9 120	110	-	-	1 338	76	-
2000-2001	50	1	-	748	9 107	98	-	-	1 354	..	-
Nunavut											
1998-1999	54 ^P	..
1999-2000 ^e	42	1	..	727	7 462	167	54	..
2000-2001	42	1	..	732	7 832	179
Ministères de la Défense nationale, outre-mer											
1998-1999	2	-	-	29	230	-	-	-	18	-	-
1999-2000 ^e	2	-	-	28	253	-	-	-	16	-	-
2000-2001	2	-	-	28	277	-	-	-	15	-	-

Notes :

.. Nombres indisponibles.

- Néant ou zéro.

1. Ces données sont des estimations et comprend toutes les écoles publiques, privées et fédérales et les écoles pour les malvoyants et malentendants.

2. Le nombre d'institutions ne comprend pas les campus, contrairement à ce qui était publié dans la Revue trimestrielle de l'éducation pour certaines des provinces.

3. Comprend les effectifs des collèges communautaires au niveau postsecondaire, les cégeps, les écoles en milieu infirmier et hospitalier, et autres établissements analogues.

4. Session régulière d'hiver seulement.

5. Sont inclus les enseignants des collèges communautaires au niveau métier.

6. N'inclut que ceux qui occupent un poste pour une période de 12 mois.



Tableau 2
Grades, selon le niveau et le sexe du récipiendaire, 1997 à 1999

	Baccalauréats et premiers grades professionnels			Maîtrises			Doctorats acquis		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre								
Canada									
1997	51 782	74 014	125 796	10 461	10 858	21 319	2 543	1 423	3 966
1998	51 268	73 593	124 861	10 514	11 512	22 026	2 540	1 436	3 976
1999
Terre-Neuve									
1997	935	1 239	2 174	130	142	272	28	4	32
1998	926	1 281	2 207	134	155	289	21	8	29
1999
Île-du-Prince-Édouard									
1997	179	335	514	5	1	6	-	-	-
1998	122	263	385	1	2	3	-	-	-
1999
Nouvelle-Écosse									
1997	2 465	3 517	5 982	431	558	989	55	26	81
1998	2 440	3 639	6 079	398	496	894	54	33	87
1999
Nouveau-Brunswick									
1997	1 458	2 060	3 518	202	206	408	31	7	38
1998	1 380	1 930	3 310	166	200	366	19	8	27
1999
Québec									
1997	11 484	17 299	28 783	3 241	3 335	6 576	752	391	1 143
1998	11 409	16 021	27 430	3 256	3 513	6 769	759	413	1 172
1999
Ontario									
1997	22 265	31 722	53 987	4 254	4 204	8 458	1 006	573	1 579
1998	21 859	32 171	54 030	4 277	4 568	8 845	981	566	1 547
1999
Manitoba									
1997	2 117	2 883	5 000	279	277	556	73	40	113
1998	2 021	2 752	4 773	241	286	527	72	35	107
1999
Saskatchewan									
1997	1 674	2 252	3 926	262	210	472	83	20	103
1998	1 667	2 316	3 983	266	241	507	64	25	89
1999
Alberta									
1997	4 446	6 165	10 611	649	858	1 507	227	173	400
1998	4 495	6 276	10 771	704	874	1 578	254	165	419
1999
Colombie-Britannique									
1997	4 759	6 542	11 301	1 008	1 067	2 075	288	189	477
1998	4 949	6 944	11 893	1 071	1 177	2 248	316	183	499
1999
Yukon									
1997
1998
1999
Territoires du Nord-Ouest									
1997
1998
1999
Nunavut									
1997
1998
1999

Notes :

.. Nombres indisponibles.

- Néant ou zéro.



Tableau 3

Dépenses au titre de l'enseignement, selon la provenance directe des fonds, 1997-1998 à 2000-2001

	Total	Gouvernements locaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Gouvernement fédéral ¹	Sources non gouvernementales (privées)
	\$ en milliers				
Canada					
1997-1998	62 026 694	12 840 941	31 941 188	6 667 568	10 576 997
1998-1999 ^P	65 478 810	9 230 431	39 226 935	5 738 792	11 282 652
1999-2000 ^c	66 096 483	9 597 576	39 056 937	5 880 671	11 561 299
2000-2001 ^c	66 256 410	9 893 292	38 987 348	5 610 368	11 765 402
Terre-Neuve					
1997-1998	1 313 685	–	720 266	426 930	166 489
1998-1999 ^P	1 149 394	–	753 660	222 556	173 178
1999-2000 ^c	1 167 872	–	757 516	232 706	177 650
2000-2001 ^c	1 168 135	–	763 138	223 819	181 178
Île-du-Prince-Édouard					
1997-1998	262 595	–	166 942	57 552	38 101
1998-1999 ^P	255 839	–	179 353	33 258	43 228
1999-2000 ^c	246 827	–	173 901	32 505	40 421
2000-2001 ^c	253 809	–	181 060	31 486	41 263
Nouvelle-Écosse					
1997-1998	1 708 685	139 305	985 353	276 648	307 379
1998-1999 ^P	1 840 908	144 184	1 131 931	220 049	344 744
1999-2000 ^c	1 871 434	147 493	1 136 242	233 054	354 645
2000-2001 ^c	1 855 404	150 063	1 102 789	224 552	378 000
Nouveau-Brunswick					
1997-1998	1 495 653	–	1 085 445	229 136	181 072
1998-1999 ^P	1 474 210	63	1 103 962	165 417	204 768
1999-2000 ^c	1 550 374	63	1 165 163	175 211	209 937
2000-2001 ^c	1 566 505	63	1 180 136	167 400	218 906
Québec					
1997-1998	14 177 341	926 505	9 676 585	1 329 201	2 245 050
1998-1999 ^P	14 916 774	1 015 395	10 433 353	1 258 573	2 209 453
1999-2000 ^c	15 528 549	1 112 827	10 838 588	1 292 497	2 284 637
2000-2001 ^c	15 868 534	1 219 229	11 065 913	1 240 244	2 343 148
Ontario					
1997-1998	23 671 958	8 055 100	9 579 610	1 860 779	4 176 469
1998-1999 ^P	25 636 086	4 350 675	15 130 766	1 595 195	4 559 450
1999-2000 ^c	25 029 753	4 516 135	14 148 872	1 643 775	4 720 971
2000-2001 ^c	24 279 727	4 616 143	13 320 523	1 589 789	4 753 272
Manitoba					
1997-1998	2 416 083	559 939	1 106 189	417 806	332 149
1998-1999 ^P	2 549 316	579 116	1 226 470	379 247	364 483
1999-2000 ^c	2 644 808	602 521	1 274 171	384 568	383 548
2000-2001 ^c	2 742 671	633 782	1 344 650	378 997	385 242
Saskatchewan					
1997-1998	2 212 350	552 987	959 733	447 097	252 533
1998-1999 ^P	2 282 994	566 314	1 018 638	430 002	268 040
1999-2000 ^c	2 325 435	597 212	1 055 357	414 329	258 537
2000-2001 ^c	2 416 923	629 175	1 115 094	405 026	267 628
Alberta					
1997-1998	5 903 227	1 360 704	2 788 505	561 165	1 192 853
1998-1999 ^P	6 423 402	1 290 442	3 264 099	500 705	1 368 156
1999-2000 ^c	6 714 155	1 302 689	3 506 286	520 160	1 385 020
2000-2001 ^c	6 876 906	1 315 456	3 637 047	510 772	1 413 631

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 3

Dépenses au titre de l'enseignement, selon la provenance directe des fonds, 1997-1998 à 2000-2001
 (fin)

	Total	Gouvernements locaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Gouvernement fédéral ¹	Sources non gouvernementales (privées)
\$ en milliers					
Colombie-Britannique					
1997-1998	8 209 085	1 235 495	4 497 700	809 273	1 666 617
1998-1999 ^P	8 324 220	1 273 021	4 616 451	707 953	1 726 795
1999-2000 ^e	8 350 141	1 306 872	4 612 395	705 258	1 725 616
2000-2001 ^e	8 638 243	1 316 996	4 871 543	687 745	1 761 959
Yukon					
1997-1998	111 808	272	97 342	5 998	8 196
1998-1999 ^P	105 545	240	92 695	6 029	6 581
1999-2000 ^e	110 811	272	97 391	6 075	7 073
2000-2001 ^e	107 865	272	96 824	3 404	7 365
Territoires du Nord-Ouest					
1997-1998	300 339	10 634	277 518	2 132	10 055
1998-1999 ^P	301 894	10 981	275 557	2 561	12 795
1999-2000 ^e	191 876	6 071	172 857	2 731	10 217
2000-2001 ^e	205 645	6 727	187 036	1 156	10 726
Nunavut					
1997-1998
1998-1999 ^P
1999-2000 ^e	125 685	5 421	118 198	80	1 986
2000-2001 ^e	129 072	5 386	121 595	80	2 011
Autres²					
1997-1998	243 885	–	–	243 851	34
1998-1999 ^P	218 228	–	–	217 247	981
1999-2000 ^e	238 763	–	–	237 722	1 041
2000-2001 ^e	146 971	–	–	145 898	1 073

Notes :

.. Nombres indisponibles.

– Néant ou zéro.

1. Ne comprend pas les contributions fédérales aux gouvernements provinciaux au titre des programmes des langues officielles dans l'enseignement et de l'enseignement postsecondaire selon les accords sur le financement des programmes établis.

2. Comprend les dépenses du Canada au titre de l'enseignement dans les pays étrangers et les dépenses non distribuées.



Tableau 4
Dépenses au titre de l'enseignements, selon le niveau, 1997-1998 à 2000-2001

	Total	Primaire- secondaire ¹	Postsecondaire ²			Formation professionnelle ³
			Collège com- munautaire	Université	Total partiel	
\$ en milliers						
Canada						
1997-1998	62 026 694	37 163 556	4 689 529	12 220 255	16 909 784	7 953 354
1998-1999 ^p	65 478 810	39 638 983	4 782 730	12 808 431	17 591 161	8 248 666
1999-2000 ^e	66 096 483	38 545 178	5 100 948	13 662 932	18 763 880	8 787 425
2000-2001 ^e	66 256 410	39 495 043	4 923 230	13 168 272	18 091 502	8 669 865
Terre-Neuve						
1997-1998	1 313 685	564 714	36 542	239 010	275 552	473 419
1998-1999 ^p	1 149 394	583 394	40 760	249 319	290 079	275 921
1999-2000 ^e	1 167 872	555 186	46 769	267 163	313 932	298 754
2000-2001 ^e	1 168 135	544 303	50 595	272 164	322 759	301 073
Île-du-Prince-Édouard						
1997-1998	262 595	127 047	27 418	45 741	73 159	62 389
1998-1999 ^p	255 839	143 247	19 476	48 969	68 445	44 147
1999-2000 ^e	246 827	137 134	18 502	49 579	68 081	41 612
2000-2001 ^e	253 809	140 903	19 688	51 098	70 786	42 120
Nouvelle-Écosse						
1997-1998	1 708 685	920 575	73 749	465 129	538 878	249 232
1998-1999 ^p	1 840 908	1 026 563	78 201	521 963	600 164	214 181
1999-2000 ^e	1 871 434	1 016 415	81 316	554 475	635 791	219 228
2000-2001 ^e	1 855 404	997 429	81 395	563 341	644 736	213 239
Nouveau-Brunswick						
1997-1998	1 495 653	847 354	66 852	322 776	389 628	258 671
1998-1999 ^p	1 474 210	862 130	64 515	334 211	398 726	213 354
1999-2000 ^e	1 550 374	885 708	64 360	354 557	418 917	245 749
2000-2001 ^e	1 566 505	892 692	65 074	354 980	420 054	253 759
Québec						
1997-1998	14 177 341	7 600 775	1 970 277	3 122 538	5 092 815	1 483 751
1998-1999 ^p	14 916 774	7 749 828	1 931 869	3 116 067	5 047 936	2 119 010
1999-2000 ^e	15 528 549	8 260 028	1 960 681	3 118 554	5 079 235	2 189 286
2000-2001 ^e	15 868 534	8 604 722	1 968 014	3 022 225	4 990 239	2 273 573
Ontario						
1997-1998	23 671 958	15 502 879	1 363 805	4 367 105	5 730 910	2 438 169
1998-1999 ^p	25 636 086	17 108 411	1 445 817	4 722 902	6 168 719	2 358 956
1999-2000 ^e	25 029 753	15 310 173	1 712 466	5 425 848	7 138 314	2 581 266
2000-2001 ^e	24 279 727	15 455 759	1 467 435	4 956 734	6 424 169	2 399 799
Manitoba						
1997-1998	2 416 083	1 616 574	90 974	450 277	541 251	258 258
1998-1999 ^p	2 549 316	1 690 663	92 399	496 009	588 408	270 245
1999-2000 ^e	2 644 808	1 750 788	97 079	523 260	620 339	273 681
2000-2001 ^e	2 742 671	1 810 655	108 748	544 340	653 088	278 928
Saskatchewan						
1997-1998	2 212 350	1 335 093	59 218	507 921	567 139	310 118
1998-1999 ^p	2 282 994	1 372 111	60 978	510 742	571 720	339 163
1999-2000 ^e	2 325 435	1 397 212	64 822	526 089	590 911	337 312
2000-2001 ^e	2 416 923	1 461 674	63 438	554 220	617 658	337 591
Alberta						
1997-1998	5 903 227	3 528 301	397 499	1 064 928	1 462 427	912 499
1998-1999 ^p	6 423 402	3 871 761	462 531	1 171 435	1 633 966	917 675
1999-2000 ^e	6 714 155	3 922 376	430 772	1 160 280	1 591 052	1 200 727
2000-2001 ^e	6 876 906	4 083 845	458 859	1 199 017	1 657 876	1 135 185

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 4
Dépenses au titre de l'enseignements, selon le niveau, 1997-1998 à 2000-2001 (fin)

	Total	Primaire- secondaire ¹	Postsecondaire ²			Formation professionnelle ³
			Collège com- munautaire	Université	Total partiel	
\$ en milliers						
Colombie-Britannique						
1997-1998	8 209 085	4 802 043	550 665	1 555 265	2 105 930	1 301 112
1998-1999 ^p	8 324 220	4 898 530	531 997	1 543 268	2 075 265	1 350 425
1999-2000 ^e	8 350 141	4 978 414	554 416	1 591 486	2 145 902	1 225 825
2000-2001 ^e	8 638 243	5 157 473	571 491	1 650 153	2 221 644	1 259 126
Yukon						
1997-1998	111 808	82 838	7 383	3 479	10 862	18 108
1998-1999 ^p	105 545	77 516	6 937	3 835	10 772	17 257
1999-2000 ^e	110 811	81 424	7 121	2 651	9 772	19 615
2000-2001 ^e	107 865	80 549	7 223	..	7 223	20 093
Territoires du Nord-Ouest						
1997-1998	300 339	211 662	42 671	3 953	46 624	42 053
1998-1999 ^p	301 894	207 361	44 372	4 344	48 716	45 817
1999-2000 ^e	191 876	99 823	45 021	1 343	46 364	45 689
2000-2001 ^e	205 645	110 974	48 359	..	48 359	46 312
Nunavut						
1997-1998	-
1998-1999 ^p	-
1999-2000 ^e	125 685	92 702	13 431	-	13 431	19 552
2000-2001 ^e	129 072	96 255	12 911	-	12 911	19 906
Autres⁴						
1997-1998	243 885	23 701	2 476	72 133	74 609	145 575
1998-1999 ^p	218 228	47 468	2 878	85 367	88 245	82 515
1999-2000 ^e	238 763	57 795	4 192	87 647	91 839	89 129
2000-2001 ^e	146 971	57 810	-	-	-	89 161

Notes :

.. Nombres indisponibles.

- Néant ou zéro.

1. Comprend les écoles publiques et privées. Les dépenses publiques comprennent: (i) les écoles fédérales et les écoles pour les malvoyants et malentendants; (ii) les dépenses des ministères provinciaux et fédéraux au titre de l'enseignement primaire et secondaire; (iii) les cours de formation générale dispensés dans les pénitenciers fédéraux et dans les maisons de correction provinciales; et (iv) les frais d'administration des ministères.
2. Les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire comprennent: (i) les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des universités, des collèges communautaires et autres établissements semblables, de même que les dépenses pour les programmes postsecondaires des écoles d'infir-mières; (ii) l'aide aux étudiants et les bourses d'études; et (iii) les dépenses directes des administrations fédérale et provinciales.
3. Les dépenses au titre de la formation professionnelle comprennent: (i) la formation financée par le ministère du Perfectionnement des ressources humaines du Canada; (ii) les dépenses fédérales au titre des cours de langue; (iii) la formation professionnelle dispensée dans les pénitenciers fédéraux et les maisons de correction provinciales; (iv) divers cours de formation établis par les autorités fédérales et provinciales; et (v) les écoles de métiers privées, les écoles d'art, les écoles de musique, etc.
4. Comprend les dépenses du Canada au titre de l'enseignement dans les pays étrangers et les dépenses non distribuées.

Coup d'œil sur l'éducation

La présente section fournit une série d'indicateurs sociaux, économiques et de l'éducation pour le Canada, les provinces et les territoires. Y est présentée une série de statistiques sur les caractéristiques des populations d'élèves et de membres du personnel scolaire, le niveau de scolarité, les dépenses publiques au chapitre de l'éducation, la population active du secteur de l'éducation et les résultats de l'éducation.



Tableau 1
Indicateurs de l'éducation, Canada, 1981 à 1999

Indicateur ¹	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
	en milliers										
Situation sociale											
Population de 0 à 3 ans	1 448,7	1 475,0	1 573,4	1 601,7	1 610,6	1 596,1	1 595,1	1 578,6	1 560,7	1 550,7	1 453,9
Population de 4 à 17 ans	5 480,3	5 204,7	5 395,4	5 437,7	5 484,7	5 536,4	5 620,7	5 691,4	5 754,0	5 795,7	5 725,6
Population de 18 à 24 ans	3 493,1	3 286,3	2 886,1	2 869,2	2 869,6	2 852,0	2 823,4	2 816,8	2 833,0	2 865,4	2 895,9
Population totale	24 900,0	26 203,8	28 120,1	28 542,2	28 940,6	29 248,1	29 562,5	29 963,7	30 358,5	30 747,0	30 553,8
Jeunes immigrants ^f	42,8	25,9	61,2	61,2	73,1	68,3	65,9	66,3	70,4	61,2	..
	%										
Familles monoparentales	16,6	18,8	15,3	14,4	14,8	14,9	15,1	14,8	14,9
Situation économique											
PIB : variation réelle annuelle en pourcentage	4,0	3,1	-1,8	-0,6	2,2	4,1	2,3	1,5
IPC : variation annuelle en pourcentage	12,4	4,2	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,7	1,7	1,0	1,9
Taux d'emploi	60,0	59,6	59,7	58,4	58,0	58,4	58,8	58,5	59,0	59,7	60,6
Taux de chômage	7,6	9,7	10,3	11,2	11,4	10,4	9,4	9,7	9,1	8,3	7,6
Taux d'emploi des élèves	..	34,4	38,0	35,1	34,0	34,2	33,3	34,8	32,5 ²
Familles sous les seuils de faible revenu :											
Familles biparentales	10,2	10,9	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8	11,8	12,0
Familles monoparentales	48,4	52,5	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0	56,8	51,1
Effectifs	en milliers										
Écoles primaires et secondaires	5 024,2	4 938,0	5 218,2	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 441,4	5 414,6	5 386,3	5 483,9 ^e	5 524,9 ^e
	%										
Pourcentage dans les écoles privées	4,3	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,1	5,2	5,3	5,3 ^e	..

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 1
Indicateurs de l'éducation, Canada, 1981 à 1999 (fin)

Indicateur ¹	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
	en milliers										
Collèges/formation professionnelle à temps plein ³	..	238,1	275,9	266,7	306,5	298,5	269,1	266,4 ^e	264,5 ^e
Collèges/formation postsecondaire à temps plein	273,4	321,5	349,1	364,6	369,2 ^r	380,0 ^r	391,3 ^r	397,3 ^r	398,6	403,5 ^r	409,4 ^e
Collèges/formation postsecondaire à temps partiel ⁴	..	96,4 ^e	125,7 ^e	106,6 ^e	98,4	90,8	87,7	87,1	91,6	91,4	..
Universités, à temps plein	401,9	475,4	554,0	569,5	574,3	575,7	573,2	573,6	573,1 ^r	580,4	..
Universités, à temps partiel	251,9	287,5	313,3	316,2	300,3	283,3	273,2	256,1	249,7	246,0	..
Éducation et formation des adultes	5 504	..	5 842	6 069
	%										
Taux de participation	27	..	28	26
Diplômés	en milliers										
Écoles secondaires ⁵	260,7	272,9	281,4	280,4	295,3	300,2 ^r	296,4 ^r	300,8 ^e	..
Collèges/formation professionnelle ⁶	..	145,0	159,7	158,8	163,9	151,1	144,2	141,5 ^e	138,7 ^e
Collèges/formation postsecondaire	71,8	82,4	85,9	92,5	95,2	97,2	100,9	105,0	105,9 ^e
Universités/baccalauréat	84,9	101,7	114,8	120,7	123,2	126,5	127,3	128,0	125,8	124,9	..
Universités/maîtrise	12,9	15,9	18,0	19,4	20,8	21,3	21,4	21,6	21,3	22,0	..
Universités/doctorat	1,8	2,2	2,9	3,1	3,4 ^e	3,6	3,7	3,9	4,0	4,0	..
Personnel scolaire à temps plein	rapport										
Écoles primaires et secondaires	274,6	269,9	302,6	301,8	295,4	295,7 ^e	298,7 ^e	294,4 ^e	296,8 ^e	295,9 ^e	295,9 ^e
Collèges/formation postsecondaire/professionnelle/formation	26,8 ⁷	30,6 ⁷	31,7 ⁷	31,8 ⁷	32,2 ⁷	31,0 ⁷	30,9 ^r	31,5 ^r	31,0 ^r	32,1 ^e	..
Universités	33,6	35,4	36,8	37,3	36,9	36,4	36,0	34,6	33,7	33,7 ^e	..
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires	17,0	16,5	15,5	15,7 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,3 ^e	16,3 ^e	16,5 ^e	16,6 ^e
Dépenses au chapitre de l'éducation	millions de dollars										
Enseignement primaire et secondaire	16 703,2	22 968,0	33 444,9	34 774,5	35 582,3	35 936,0	36 424,7	36 744,7	36 973,1 ^P	37 453,8 ^e	37 498,9 ^e
Formation professionnelle	1 601,2	3 275,1	4 573,8	5 380,9	5 631,2	6 559,0	6 185,2	5 301,8	5 896,9 ^P	5 903,4 ^e	6 229,6 ^e
Enseignement collégial	2 088,1	2 999,0	3 870,7	4 075,3	4 105,9	4 207,1	4 531,8	4 477,9	4 642,0 ^P	4 808,9 ^e	5 261,7 ^e
Enseignement universitaire	4 980,7	7 368,7	11 254,8	11 569,8	11 736,8	11 857,9	11 802,0	11 600,7	12 255,4 ^P	12 660,5	12 874,9 ^e
Dépenses totales au chapitre de l'éducation	25 373,2	36 610,8	53 144,2	55 800,5	57 056,2	58 560,0	58 943,7	58 125,1	59 767,4 ^P	60 826,6	61 865,1
	%										
En pourcentage du PIB	7,1	7,3	7,9	8,1	8,0	7,8	7,6	7,1	6,9	6,8	..

Notes :

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 2.
2. Le chiffre donné est celui du mois d'avril 1997.
3. Les effectifs ont tous été déclarés comme des effectifs à temps plein en fonction d'un programme d'une « journée entière », même si la durée des programmes était comprise entre 1 et 48 semaines.
4. Exclut l'effectif des programmes de formation continue qui était auparavant inclus.
5. Source : Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. (Ne comprend pas les adultes du Québec ni les équivalences de l'Ontario et de l'Alberta.)
6. Les programmes menant à l'obtention d'un diplôme sont généralement d'une durée de deux à trois ans. Par contraste, la majorité des programmes de formation professionnelle sont des programmes courts ou de simples cours qui peuvent ne s'étendre que sur quelques semaines. Une personne qui termine avec succès ce type de programme ou de cours est considérée comme une personne ayant terminé le programme et non comme un diplômé. Ces personnes ne comprennent pas celles inscrites aux programmes à temps partiel.
7. Les chiffres ont été révisés pour inclure dans le total les enseignants des programmes de formation professionnelle.



Tableau 2
Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires

Indicateur ¹	Canada	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	%						
Situation sociale et économique							
Niveau de scolarité ² , 1999 :							
Pas de diplôme d'études secondaires	26,8	38,4	35,7	30,8	32,9	33,0	24,1
Études secondaires terminées	19,3	14,1	15,1	14,0	19,9	15,8	21,0
Études postsecondaires partielles	6,9	4,8	5,5	5,6	4,5	5,4	7,2
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	47,0	42,6	43,8	49,5	42,8	45,7	47,6
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 1999 :							
Total	66,0	58,5	65,7	60,8	60,8	63,4	66,9
Pas de diplôme d'études secondaires	40,0	34,5	47,0	36,2	36,2	37,5	40,2
Études secondaires terminées	69,6	64,4	73,7	66,8	69,1	70,1	68,8
Études postsecondaires partielles	71,8	63,0	71,4	70,0	67,9	70,3	72,1
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	78,5	77,8	77,0	73,4	75,1	79,0	78,9
Taux de chômage, 1999	6,3	15,1	13,4	7,8	8,9	8,1	5,0
Coûts							
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995							
	7,0	9,9	7,6	7,6	7,4	7,6	6,8
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995							
	13,6	16,9	10,8	9,7	11,2	13,8	14,2
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998							
	16,4 ^r	14,6	17,2	17,5	17,6	14,6 ^r	16,7 ^r
Résultats de l'éducation							
Taux de diplomation au secondaire, 1996-1997							
	73,4	80,2	85,6	80,7	86,0	75,9 ^{3,4}	72,0
Taux de diplomation à l'université, 1997-1998							
	35,2 ^r	31,4 ^r	21,0 ^r	53,5 ^r	32,9 ^r	41,8 ^r	36,7
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 1999 :							
Pas de diplôme d'études secondaires	10,4	25,4	23,6	13,0	15,7	12,7	7,7
Études secondaires terminées	6,3	16,7	15,3	6,6	8,9	8,4	5,1
Études postsecondaires partielles	7,1	9,2	5,7	5,8	5,9	9,8	6,6
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	5,0	10,7	8,1	6,6	6,5	6,2	4,1

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 2
Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires (fin)

Indicateur ¹	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	%					
Situation sociale et économique						
Niveau de scolarité ² , 1999 :						
Pas de diplôme d'études secondaires	30,9	31,4	21,6	20,5
Études secondaires terminées	18,3	18,8	19,9	22,6
Études postsecondaires partielles	6,8	7,9	8,2	8,8
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	44,0	41,9	50,3	48,1
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 1999 :						
Total	66,8	67,5	73,1	65,8
Pas de diplôme d'études secondaires	44,5	44,6	50,4	39,8
Études secondaires terminées	72,1	77,5	75,4	66,5
Études postsecondaires partielles	75,9	73,5	77,5	69,0
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	78,9	79,1	81,2	76,0
Taux de chômage, 1999	4,6	4,8	4,4	7,2
Coûts						
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995	7,8	7,4	5,4	6,5	11,3	16,6
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995	12,9	13,8	13,2	12,2	10,4	12,0
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998	16,3	17,3	17,8 ^r	17,5	13,2	13,1
Résultats de l'éducation						
Taux de diplomation au secondaire, 1996-1997	78,1	78,8	64,7	70,5	37,3	24,6
Taux de diplomation à l'université, 1997-1998	31,3 ^r	34,1 ^r	26,8 ^r	24,5 ^r
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 1999 :						
Pas de diplôme d'études secondaires	6,8	7,9	5,6	12,8
Études secondaires terminées	4,2	3,9	3,9	8,1
Études postsecondaires partielles	4,7	5,6	5,2	7,3
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	3,8	3,7	3,9	5,6

Notes :

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 2.
2. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
3. Depuis 1995, les données pour les diplômés du Québec des programmes de jours réguliers comprennent les personnes de plus de 20 ans qui ont terminé un programme de jours réguliers.
4. Les diplômés du Québec ne comprennent pas ceux de la formation professionnelle.

Définitions

Indicateurs de l'éducation, Canada

Tableau 1.

L'année fait référence (1) au mois de juillet d'une année donnée pour la population; (2) à l'année scolaire débutant en septembre d'une année donnée pour l'effectif et le personnel; (3) au printemps ou à l'été de l'année où le diplôme a été décerné pour le nombre de diplômés; (4) à l'exercice commençant en avril d'une année donnée pour les dépenses.

1. Jeunes immigrants

Le nombre de personnes âgées de 0 à 19 ans qui sont, ou ont été, des immigrants ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Un immigrant ayant obtenu le droit d'établissement est une personne qui n'est pas citoyen canadien de naissance, mais qui a obtenu des autorités canadiennes en matière d'immigration le droit d'établir sa résidence permanente au pays.

2. Familles monoparentales

Le nombre de familles monoparentales exprimé en pourcentage du nombre total de familles avec enfants. Par parent seul, on entend une mère ou un père, sans époux ou épouse ni conjoint ou conjointe en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses fils ou une de ses filles n'ayant jamais été marié(e). Sources : 1971 à 1986 : Statistique Canada, *Les familles monoparentales au Canada*, produit n° 89-522-XPB au catalogue; 1991 jusqu'à présent : Division des données régionales et administratives.

3. Produit intérieur brut (PIB)

Valeur sans double compte de la production réalisée à l'intérieur des frontières du Canada sans égard à la propriété des facteurs de production. Le PIB peut être calculé de trois façons, soit la somme des revenus gagnés dans la production courante, la somme des ventes finales de la production courante ou la somme des valeurs ajoutées nettes dans la production courante, et peut être évalué au coût des facteurs ou aux prix du marché. Source : Statistique Canada, Division des mesures et de l'analyse des industries.

4. Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'évolution des prix à la consommation. Il se définit comme une mesure des variations de prix obtenue par comparaison dans le temps du coût d'un

panier de produits donnés. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

5. Taux d'emploi

Le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus à l'exception des personnes vivant dans des établissements. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

6. Taux de chômage

Le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

7. Taux d'emploi des élèves

Le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école à temps plein et qui ont un emploi durant l'année civile (sauf durant la période de mai à août), exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves à temps plein âgés de 15 à 24 ans.

8. Familles sous les seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu sont des mesures relatives de la suffisance du revenu des familles. On estime qu'une famille qui gagne moins qu'une demie de la médiane du revenu de l'unité familiale ajusté est dans une situation financière difficile. La série de seuils de faible revenu est rajustée en fonction de la taille de la région de résidence et de la taille de la famille. Source : Statistique Canada, *Personnes à faible revenu, 1980 à 1995*, produit n° 13-569-XPB/XIB au catalogue, décembre 1996.

9. Taux de participation à la formation continue

Le nombre de personnes âgées de 17 ans et plus inscrites à la formation continue ou à des activités de formation exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population âgée de 17 ans et plus. Ce taux ne comprend pas les élèves réguliers à temps plein qui poursuivent leur formation scolaire initiale.

10. Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires

Effectif en équivalents temps plein (effectif de la 1^{re} à la 12^e année [y compris les cours préuniversitaires de l'Ontario] et des programmes à progrès continu, effectif de l'enseignement préscolaire dans les provinces où la fréquentation est à temps plein et la moitié de l'effectif du préscolaire dans les autres provinces) divisé par l'ensemble du personnel scolaire en équivalents temps plein.

11. Dépenses au chapitre de l'éducation

Ces dépenses comprennent les dépenses des administrations publiques et de tous les établissements offrant un enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que les dépenses associées aux programmes de formation professionnelle offerts dans les écoles privées et publiques de formation professionnelle et dans les collèges communautaires.

Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires

Tableau 2.

Les méthodes ayant servi au calcul des indicateurs du tableau 2 peuvent être différentes de celles utilisées pour les autres tableaux statistiques de la section.

12. Niveau de scolarité et taux d'activité

Il s'agit de la population âgée de 25 ans et plus. Source : Statistique Canada, Division de la statistique du travail.

13. Taux de diplomation à l'école secondaire

Source : *L'éducation au Canada, 1999*, n° 81-229-XPB au catalogue, Centre de la statistique de l'éducation.

14. Taux de diplomation à l'université

Il s'agit du nombre de grades de premier cycle décernés en pourcentage de la population âgée de 22 ans.

15. Taux de chômage selon le niveau de scolarité

Il s'agit du nombre de chômeurs ayant atteint un certain niveau de scolarité en pourcentage de la population active ayant atteint le même niveau de scolarité. La population est celle de 25 ans et plus. Le second cycle du secondaire comprend la dernière année d'études secondaires. RTE

Dans les

numéros à venir

Les articles suivants devraient paraître dans les prochains numéros de *la Revue trimestrielle de l'éducation* :

Perspectives des bacheliers de la Colombie-Britannique sur le plan des revenus

Le revenu des bacheliers de la C.-B. est étudié à l'aide de leurs dossiers d'impôt et de leurs dossiers administratifs, en mettant l'accent sur les variations du revenu au fil du temps et sur les différences entre les principaux domaines d'études.

Le rendement sur le marché du travail des titulaires d'un diplôme universitaire en arts libéraux et sciences

Les expériences du marché du travail des diplômés universitaires en arts libéraux et sciences sont étudiées à l'aide des données tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Le document examine des enjeux relatifs à cette dynamique, notamment la mobilité de l'emploi et la croissance des salaires. On présente des données probantes qui suggèrent que les compétences acquises par le groupe des diplômés en arts libéraux et sciences sont plus facilement transférables entre les divers secteurs économiques et professionnels.

Transition et mobilité des diplômés d'université

Un examen des diplômés d'université qui occupent un emploi deux ans après avoir reçu leur grade. On constate des écarts socio-démographiques quant à la proportion des diplômés qui sont à la recherche d'un emploi. En particulier, les diplômés célibataires, les diplômés sans enfants et ceux qui participent à un programme de doctorat cherchent beaucoup plus souvent à changer d'emploi que les autres diplômés.

Revenu familial et participation aux études postsecondaires

Cette analyse a pour objet le revenu familial et son incidence sur la participation aux études postsecondaires, et elle permet de penser que l'éducation des parents a un effet plus prononcé que le revenu sur la probabilité que leurs enfants poursuivent des études postsecondaires. En plus du rôle que jouent les parents dans l'éducation de leurs enfants, les aspirations, les valeurs et les motivations sont au nombre des autres facteurs importants qui favorisent la scolarité.

Les facteurs qui influent sur le rendement scolaire des élèves de troisième année en Ontario

En se fondant sur les données qui proviennent de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation de l'Ontario (OQRE), cette étude examine les facteurs qui influent sur le rendement scolaire des élèves de troisième année en Ontario. L'OQRE donne également de l'information au sujet des élèves, de leur classe, de leur école et de leur famille. L'analyse laisse voir de fortes variations de la réussite scolaire suivant les cours et les écoles, et elle indique que les variations de la réussite s'expliquent en grande partie par des caractéristiques au niveau individuel.

RTE

Cet index contient la liste de tous les rapports analytiques parus dans la *Revue trimestrielle de l'éducation*. Des descriptions d'enquêtes sur l'éducation ainsi que d'enquêtes liées à l'éducation menées par Statistique Canada, les gouvernements provinciaux et les établissements sont incluses. Les catégories sous lesquelles les articles apparaissent sont fondées sur les questions de politique identifiées dans le rapport intitulé *Plan stratégique (1997)* diffusé en novembre 1997 par le Centre de la statistique de l'éducation. Ce rapport est aussi disponible dans Internet à l'adresse suivante : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi

Financement de l'éducation

Indice des prix de l'enseignement : certains intrants, enseignement élémentaire et secondaire

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Le Canada investit-il suffisamment dans l'éducation? Un aperçu de la structure des coûts en éducation au Canada

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Les coûts de transport scolaire

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Participation du gouvernement fédéral à l'éducation au Canada

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Le financement des écoles publiques : les 25 dernières années

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

Mouvements des étudiants/mobilité des étudiants/transitions

Indicateurs de l'éducation : comparaisons interprovinciales et internationales

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

À la recherche d'indicateurs de l'enseignement

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Évolution intergénérationnelle de la scolarité des Canadiens

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Participation à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au Canada : un regard sur les indicateurs

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Mesure des résultats de l'enseignement du point de vue des connaissances, des compétences et des valeurs

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Modèles des mouvements interprovinciaux d'étudiants

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Après le secondaire... premiers résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

Les différents itinéraires des étudiants de premier cycle en Ontario

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

L'éducation : Un trésor est caché dedans

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada

Vol. 6, n° 3 (mai 2000)

Les chemins vers les États-Unis : Enquête auprès des diplômés de 1995

Vol. 6, n° 3 (mai 2000)

Qui sont les jeunes non-répondants? Une analyse des non-répondants à l'enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Cent ans d'éducation scolaire

Vol. 7, n° 3 (mai 2001)

Rapport entre le milieu de l'éducation et le marché du travail

Le retour aux études à temps plein

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Tendances de l'emploi dans le secteur de l'éducation

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Écart salarial entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Aperçu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Gains et situation vis-à-vis de l'activité des diplômés de 1990

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Les abeilles ouvrières : Avantages des programmes coopératifs au chapitre des études et de l'emploi

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

L'association travail-études chez les jeunes

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Lien entre les études des diplômés de l'enseignement postsecondaire et leur emploi

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

La dynamique du marché du travail dans la profession d'enseignant

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

Le niveau de scolarité : la clé de l'autonomie et du pouvoir en milieu de travail

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

L'emploi des jeunes : une leçon sur son recul

Vol. 5, n° 3 (mars 1999)

Facteurs déterminants du décrochage dans les universités et les collèges communautaires

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs

Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)

Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)

Gains des diplômés et concordance entre les compétences professionnelles et les études

Vol. 7, n° 2 (février 2001)

Les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes

Vol. 7, n° 2 (février 2001)

Transition école-travail : perspective sur les diplômés des arts et de la culture

Vol. 7, n° 3 (mai 2001)

Technologie et apprentissage

La formation professionnelle chez les chômeurs

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Aperçu de la formation professionnelle au niveau des métiers et de la formation préparatoire au Canada

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Aperçu de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Les femmes et les programmes d'apprentissage enregistrés

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Formation continue : une définition pratique

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Enquête sur les écoles privées de formation professionnelle au Canada, 1992

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

La composante éducation de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Connaissances en informatique — une exigence de plus en plus répandue

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-95 : premiers résultats de la composante scolaire

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences : rapport du Canada, 8^e année

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires
Vol. 4, n° 3 (février 1998)

La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation : comparaison internationale
Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)

Profil des écoles de l'ELNEJ
Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

Les parents et l'école : la participation et les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants
Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

La réussite scolaire au début de l'adolescence : les attitudes à l'égard de l'école sont-elles déterminantes?
Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Quelle est l'incidence des familles sur le succès scolaire des enfants?
Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Les quartiers aisés et la maturité scolaire?
Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

La diversité en classe : les caractéristiques des élèves du primaire qui suivent un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté
Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Le vécu scolaire des enfants : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995
Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Intervention parentale et rendement scolaire des enfants d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995
Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

De la maison à l'école : comment les enfants canadiens se débrouillent
Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Accessibilité

La hausse des frais de scolarité : comment joindre les deux bouts?
Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Effectifs universitaires et droits de scolarité
Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Aide financière aux élèves de l'enseignement postsecondaire
Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Emprunts des diplômés des études postsecondaires
Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Éducation et formation liées à l'emploi — qui y a accès?
Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage?
Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants
Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

Les femmes en génie : le chaînon manquant de l'économie du savoir au Canada
Vol. 7, n° 3 (mai 2001)

Note : La façon d'indiquer les années est correcte puisque ces articles sont parus lorsque la revue trimestrielle de l'éducation était publiée en format bilingue.

Modes de prestation de rechange

Écoles primaires et secondaires privées
Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Étudier à distance, une idée qui fait son chemin
Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Les écoles privées de formation professionnelle au Canada
Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Profil de l'enseignement à domicile par les parents au Canada
Vol. 4, n° 4 (mai 1998)

L'enseignement à distance : réduire les obstacles
Vol. 5, n° 1 (août 1998)

Questions relatives au personnel enseignant

Les enseignants à temps partiel dans les universités canadiennes, un groupe en croissance
Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

La charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires
Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Enquête sur le personnel enseignant des collèges et établissements analogues
Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Revenu d'emploi des enseignants du primaire et du secondaire et des travailleurs d'autres professions retenues
Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Données démographiques sur le corps professoral, les coûts et le renouvellement de l'effectif
Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Charge de travail et vie professionnelle des enseignants en Saskatchewan
Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants?
Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Situation du corps professoral féminin dans les universités canadiennes
Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)

Participation et rendement des étudiants

Hausse des effectifs universitaires : accès accru ou plus grande persévérance?

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Évolution des effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers et des programmes de formation préparatoire, 1983-84 à 1990-91

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Deux décennies de changements : Effectifs de l'enseignement postsecondaire collégial, 1971 à 1991

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Note : La façon d'indiquer les années est correcte puisque ces articles sont parus lorsque la revue trimestrielle de l'éducation était publiée en format bilingue.

Prédire l'abandon scolaire ou l'obtention du diplôme

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Tendances des effectifs universitaires

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Dépistage des répondants : l'exemple du Suivi de l'Enquête auprès des sortants

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Enquête sur les effectifs et les diplômés des collèges et des établissements d'enseignement postsecondaire analogues

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Taux d'obtention de diplôme et nombre d'années avant l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat au Canada

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

La promotion de 1990 second regard : Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990

Vol. 4, n° 4 (mai 1998)

Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents
Vol. 5, n° 1 (août 1998)

Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires
Vol. 5, n° 3 (mars 1999)

La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages
Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Les bacheliers qui poursuivent des études postsecondaires
Vol. 7, n° 2 (février 2001)

Les étudiants étrangers et le marketing de l'éducation à l'échelle internationale

Élèves étrangers au Canada
Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Satisfaction

Attitudes des diplômés du baccalauréat envers leur programme
Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Sources de données sur l'éducation

Un aperçu des sources de données sur l'enseignement primaire et secondaire
Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire
Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)